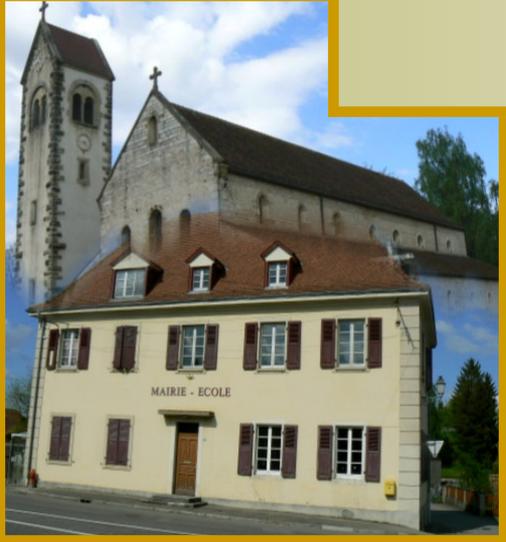


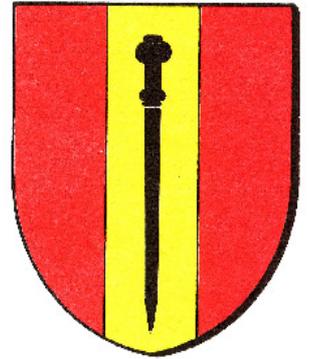
N° 60

L'ÉCHO DE FELDBACH



2012

AUTOMNE



ARVEYRES Renouvellement du Serment de Jumelage



LE FOYER RURAL A ARVEYRES



LE MOT DU MAIRE

Nous voilà déjà début septembre, une nouvelle année scolaire s'annonce. Les vacances sont pour la plupart derrière nous. L'été a débuté un peu pluvieux mais nous avons pu profiter de quelques journées très chaudes pour ne pas dire caniculaires .

Parlons maintenant des évènements qui ont marqué ces mois d'été.

Tout d'abord le fleurissement du village :

Les bons d'achat de fleurs octroyés par la Municipalité ont à nouveau connu un vif succès. Madame HATTSTATT Sabine, Adjointe au Maire de Hirtzbach et déléguée au fleurissement ainsi que Jean-Luc RUETSCH (Sundgau Fleurs à Oberdorf) ont accepté de participer à notre jury. La date retenue était le mardi 31 juillet 2012 à 17 h.

Le vendredi 8 juin 2012 à 18 h a eu lieu le 15^{ème} Vernissage du Chemin d'Art Sacré en présence de Monseigneur Joseph MUSSER, Vicaire Général. L'artiste, Dominique STARCK a présenté, sous le titre « Passion et Résurrection », douze grandes peintures, isolées ou en polyptyque.

Le dimanche 8 juillet 2012 s'est déroulée la Fête de l'Artisanat. Malheureusement, le beau temps n'était pas vraiment de la partie. Merci à toutes les bonnes volontés qui se sont investies afin que cette journée connaisse le succès habituel.

Le vendredi 27 août 2012, 37 membres du Foyer Rural de Feldbach ont pris le chemin d'Arveyres où les attendait le Comité de Jumelage.

Un programme extraordinaire de visites et d'activités a culminé le dimanche 5 août avec la cérémonie officielle : après leur discours, les Maire d'Arveyres et Maire-Adjoint de Feldbach ont renouvelé à haute voix le serment de jumelage.

Merci à tous ceux qui se sont investi pour permettre la continuité de ces échanges et pour tisser des liens toujours plus étroits avec nos amis d'Arveyres.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Feldbach-Riespach (SIAEP) informe que les travaux avancent :

- les canalisations sont posées ;
- la station de pompage de Feldbach (Junholz) est opérationnelle ;
- les installations dans le réservoir sont en place ;
- la station de pompage de Riespach est à l'arrêt pour rénovation.

La fin des travaux devrait avoir lieu pour la Toussaint.

Actuellement l'eau desservie provient du forage de Feldbach et est parfaitement conforme (arsenic, nitrate, germes, etc...).

Vous pouvez donc boire notre eau en toute confiance et sans modération.

Suite aux orages, le téléphone de la Mairie s'est trouvé en dérangement et ce pendant une durée de quinze jours. La panne est à présent réparée.

Créé par Noémie GINTZ, le nouveau site internet de la Mairie est opérationnel. (www.feldbach.fr).

UN PEU DE CIVISME

Divagation des chiens et déjections canines

Amis des animaux, il est rappelé que la divagation des chiens est interdite et que leurs déjections sont à ramasser dans un sac.

Site de brûlage

Ce site est réservé aux bois de démolition et non aux encombrants. Quatre fois dans l'année, ces derniers sont ramassés par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue.

Conteneur à verre

Ni les débris de pare-brise et/ou de miroirs, ni la vaisselle ne sont à déposer dans le conteneur à verre. Seuls les bords vides et les bouteilles en verre sont à jeter dans ce récipient.

Bonne rentrée à tous et bon courage pour la reprise de vos activités scolaires et professionnelles.

Le Maire,
François LITZLER.

MAIRIE
de
FELDBACH
68640



☎ 03 89 25 80 55
Fax 03 89 07 95 81
mairiedefeldbach@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi 16h45 18h45
Mercredi 14h00 16h00
Vendredi 10h00 12h00



Dans ce numéro

Le mot du maire	3
<u>Les comptes rendus de séances</u>	
Conseil municipal	4
S IAEP	9
Conseil d'école	11
<u>Les actualités de Feldbach</u>	
Communiqués de la mairie	12
Carnet du jour	13
Grands anniversaires	14
Fête de l'Artisanat	16
Jumelage Arveyres Feldbach	18
Cérémonie à Arveyres	20
Sur les traces du passé récent	25
Communiqués associatifs	30
Communiqués Bloc -notes	34

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 MAI 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la mairie, le 15 mai 2012 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Maire.

Présents : MM.HEIMBURGER André, OBERLI Luc, Mmes CORSICO Claudine, GINTZ Noémie, MM. DANGELSER Michel, VETTER Maurice et FUX André

Absente : Mme GASSER Yvonne.

Secrétaires de séance : Melle KILIAN Myriam et Mme IFFENECKER Doris.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2012 ;
2. Urbanisme ; déclaration d'intention d'aliéner ;
3. Divers :
 - a. Subvention Amicale des Sapeurs-Pompiers ;
 - b. Etude diagnostic d'accessibilité pour les personnes handicapées des ERP et IOP – convention de groupement de commandes ;
 - c. Composition du bureau de vote pour les élections législatives.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10.04.2012

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. URBANISME ; DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Construction Sandrine STOESSEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie de la construction, située sur le terrain cadastré Section 2, N°328, rue de Vergers ainsi que le mur de séparation dont la base en éléments préfabriqués en L, de M. SCHERRER et Melle STOESSEL empiètent sur le terrain voisin, appartenant à l'Association Foncière.

Ce constat a été établi par M. OSTERMANN, géomètre expert à RIEDISHEIM, en présence de M. le Maire, M. Maurice VETTER, Conseiller Municipal et Melle Sandrine STOESSEL, suite à la recherche des bornes.

Monsieur le Maire fait lecture des courriers adressés par M. SCHERRER et Melle STOESSEL au Président de l'Association Foncière et au Maire de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose de trouver un arrangement à l'amiable entre l'Association Foncière et les intéressés et demande à titre conservatoire de faire constater l'infraction par la DDT.

Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner transmise par Maître Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE, à savoir :

Vente par Monsieur Charles HALLER, demeurant à CERNAY à Monsieur Clément GROSSHANS et Melle Sandrine RUSCH, demeurant à VIEUX-FERRETTE de la maison d'habitation sise 5 rue de Heimersdorf, cadastrée sous Section 2, N°62, d'une superficie totale de 5,72 ares.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur ce bien immeuble.

3. DIVERS

a. Subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Feldbach

Le Conseil Municipal,

Vu la requête de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Feldbach visant à obtenir une subvention communale en participation aux frais d'acquisition de 2 paires de talkie-walkie pour le corps des Sapeurs-Pompiers local,

décide, à l'unanimité des membres présents,

*d'y réserver une suite favorable en octroyant à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers une subvention d'un montant de 90€ ;

- * d'imputer ce montant, soit 90 €, à l'article 6574 ;
- * de verser cette subvention sur le compte N°10278/03134/00018001840 09 ouvert auprès de la Caisse du Crédit Mutuel Regio Plus de WALDIGHOFFEN.

b. Etude diagnostic d'accessibilité pour les personnes handicapées des ERP et des IOP – convention de groupement de commandes.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances a posé le principe d'accessibilité des locaux aux personnes handicapées (article L.111-7 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Afin de mettre en œuvre ce principe, un décret N°2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des installations ouvertes au public (IOP) et des bâtiments d'habitation a été publié au Journal Officiel du 18 mai 2006.

Les ERP se répartissent en 5 catégories :

- 1^{ère} catégorie : au-dessus de 1 500 personnes ;
- 2^{ème} catégorie : de 701 à 1 500 personnes ;
- 3^{ème} catégorie : de 301 à 700 personnes ;
- 4^{ème} catégorie : 300 personnes et au-dessous, à l'exception des établissements compris dans la 5^{ème} catégorie
- 5^{ème} catégorie : établissements accueillant un nombre de personnes inférieur au seuil dépendant du type d'établissement.

Pour l'application du règlement de sécurité, les établissements recevant du public sont classés en deux groupes. Le premier groupe comprend les établissements des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégories. Le second groupe concerne uniquement les établissements de la 5^{ème} catégorie.

La Communauté de Communes du Canton de HIRSINGUE propose à la Commune de participer à un groupement de commandes pour l'étude diagnostic d'accessibilité des personnes handicapées. L'étude comprend un état des lieux des ERP et de la voirie ainsi qu'un plan d'accessibilité.

Dans ce cadre, un projet de convention constitutive du groupement sera rédigé. Ce dernier définit les modalités de fonctionnement du groupement.

Entendu les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- * d'approuver l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour l'étude diagnostic d'accessibilité des personnes handicapées ;
- * d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes ;
- * d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à cette affaire.

c. Composition du bureau de vote pour les élections législatives

	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
de 8 H 00 à 10 H 00	CORSICO	Claudine	GINTZ	Noémie
	OBERLI	Laura	OBERLI	Laura
	OBERLI	Luc	OBERLI	Luc
de 10 H 00 à 12 H 00	FUX	André	FUX	André
	ROCKLIN	Christophe	ROCKLIN	Christophe
	VETTER	Maurice	VETTER	Maurice
de 12 H 00 à 14 H 00	GASSER	Yvonne	DANGELSER	Michel
	LINDER	Romain	GASSER	Yvonne
	OBERLI	Luc	LINDER	Romain
de 14 H 00 à 16 H 00	DATTLER	Aurélie	CORSICO	Claudine
	GINTZ	Noémie	DATTLER	Aurélie
	LITZLER	François	LITZLER	François
de 16 H 00 à 18 H 00	DATTLER	Damien	DANGELSER	Michel
	GALLAND	Chantal	DATTLER	Damien
	HEIMBURGER	André	GALLAND	Chantal

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Maire lève la séance à 23 heures 15.

SEANCE DU 5 JUIN 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la mairie, le 05 juin 2012 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Maire.

Présents : Tous les Conseillers.

MM. HEIMBURGER André, OBERLI Luc,
Mmes GASSER Yvonne, CORSICO Claudine, GINTZ Noémie,
MM. DANGELSER Michel, VETTER Maurice et FUX André

Secrétaires de séance : Melle KILIAN Myriam et Mme IFFENECKER Doris.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2012 ;
2. Avis enquête publique mise en compatibilité du POS en vue de la réalisation d'un bike park ;
3. Diagnostic des installations d'éclairage public – convention de groupement de commandes ;
4. Groupement de commandes pour la réalisation d'une étude énergétique des bâtiments ;
5. Divers :
 - a. Remplacement du candélabre accroché sur façade 10 rue de Bisel ;
 - b. Résiliation du bail de location SCHLICK – HOENNER, 1 rue de l'Eglise ;
 - c. Vernissage Chemin d'Art Sacré.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15.05.2012

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE MISE EN COMPATIBILITE DU POS EN VUE DE LA REALISATION D'UN BIKE PARK

- ◇ Vu les réactions de la population, en particulier :
 - les observations négatives portées par 19 personnes au registre d'enquête publique ;
 - les 11 lettres d'opposition insérées dans le registre d'enquête publique ;
 - la quarantaine de personnes « opposées à l'implantation du ' Bike Park 'à Feldbach » qui se sont présentées au cours des permanences de M. le Commissaire Enquêteur ;
- ◇ Vu les arguments développés par ces personnes concernant :
 - l'ouverture du site (forêt Pfaffenhag) à des activités et aux aménagements subséquents autres que ceux prévus à son classement d'origine : zone naturelle, et perturbant le site de 3,1 hectares et sa tranquillité ;
 - l'absence de prise en compte dans le projet des nuisances qu'apporterait cette zone de loisirs, en particulier l'absence de solution pour protéger le site, les utilisateurs et les riverains contre l'intrusion de motos ou autres engins motorisés bruyants du type « quads » ;
- ◇ Vu l'insuffisance d'informations émanant de la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue, et en particulier des porteurs du projet, ne permettant pas de percevoir toutes les facettes dudit projet ;
- ◇ Vu l'insuffisance d'étude de l'impact du projet sur « le milieu humain » ;
- ◇ Vu l'incertitude concernant l'avenir de la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue (dissolution) et donc de la gestion future du projet par une autre Communauté de Communes et de l'ouverture du site à des « aires de sport, de jeux et [aux] aménagements qui en dépendent » ;
- ◇ Vu le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur par lesquels il émet un avis défavorable,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 1 voix contre EMET un avis défavorable à la mise en compatibilité du POS de Feldbach et S'OPPOSE par conséquent à l'implantation d'un Bike Park sur les parcelles cadastrées sous Section 7, N° 166 et 181.

3. DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet de réalisation de diagnostic des installations d'éclairage public.

L'étude peut porter :

- soit sur des travaux déjà prévus, auquel cas l'ordre de grandeur d'une étude s'élève aux alentours de 20 € par points lumineux, et l'étude est vraiment opportune ;
- soit l'étude porte sur l'ensemble du parc d'éclairage de la commune.

La Région Alsace et l'ADEME soutiennent le recours à des bureaux d'études spécialisés pour réaliser le diagnostic des installations d'éclairage public. Ces prestations dédiées aux collectivités qui ont pour objet de réviser intégralement leur patrimoine à moyen terme sont soutenues à hauteur de 50 % par l'ADEME sur la base d'un suivi d'un cahier des charges et des plafonds d'aide ci-après :

Les aides de l'ADEME aux diagnostics Eclairage Public suivent les règles générales définies par son Conseil d'Administration en matière d'utilisation rationnelle d'énergie.

Pour s'adapter à la spécificité du patrimoine particulier qu'est l'éclairage public, les plafonds suivants ont été arrêtés :

La Communauté de Communes du Canton de Hirsingue propose à la commune de participer à un groupement de commandes pour l'étude d'éclairage public.

Entendu les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, décide à l'unanimité :

- ◇ d'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'étude d'éclairage public ;
- ◇ d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes,
- ◇ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à cette affaire.

4. GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Monsieur le Maire informe que dans le cadre d'une politique de l'énergie et du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013, l'ADEME et la Région Alsace incitent les maîtres d'ouvrages et gestionnaires de bâtiments publics ou collectifs à s'engager plus fortement sur la voie de l'efficacité énergétique et celle des énergies renouvelables.

Nombre de points lumineux	Montant maximum de l'aide (€/point lumineux)
1 à 200	17
201 à 1000	14
1001 à 2000	12
2001 à 5000	11
Plus de 5000	10

Afin de permettre aux collectivités d'assurer cet engagement, un audit peut être réalisé qui consiste à établir un état des lieux global des bâtiments, hiérarchiser et planifier les travaux.

Monsieur le Maire précise que l'audit est financé à 70 % par l'ADEME et la Région Alsace. L'aide est plafonnée à 500 € par bâtiment dans la limite de 21 000 € par opération ou de 3 500 € par opération pour les copropriétés.

La Communauté de Communes du Canton de Hirsingue propose à la commune de participer à un groupement de commandes pour l'étude énergétique des bâtiments.

Entendu les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, décide à l'unanimité :

- ◇ d'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'étude énergétique des bâtiments ;
- ◇ d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes ;
- ◇ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à cette affaire.

5. DIVERS

a. Remplacement du candélabre accroché sur façade 10 rue de Bisel

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. Sébastien BRUNNER, propriétaire de la maison sise 10 rue de Bisel, procédera dans les prochains jours au ravalement de façade de la maison et souhaiterait que le candélabre soit remplacé à cette occasion (candélabre vétuste).

Oùï les explications de M. le Maire et vu les devis des ETS SODIELEC – BISEL, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de faire procéder au remplacement du candélabre sur façade au N°10 rue de Bisel par les ETS SODIELEC – 68 BISEL pour un montant TTC de 741,52 €.

b. Résiliation du bail de location SCHLICK – HOENNER – 1 rue de l'Eglise

Monsieur le Maire fait lecture du courrier émanant de M. Michel SCHLICK et Melle Patricia HOENNER par lequel ces derniers informent la Commune de leur intention de résilier le bail de location concernant l'appartement sis côté gauche 1 rue de l'Eglise, avec effet au 31 août 2012.

Le Conseil Municipal en prend note et décide de fixer le montant du loyer à 710 € pour le nouveau bail à intervenir.

c. Vernissage Chemin d'Art Sacré

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le vernissage de l'exposition « Passion et Résurrection » de Dominique STARCK dans le cadre du 15^e Chemin d'Art Sacré aura lieu le vendredi 8 juin 2012 à 18 heures en l'église de Feldbach. Il y convie tous les conseillers disponibles.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Maire lève la séance à 22 heures 15.

Suivent les signatures au registre

B L O C N O T E S



Dans le cadre du 15^e Chemin d'Art Sacré en Alsace, durant tout l'été, Dominique STARCK, peintre, danseur, chorégraphe présente une suite de 12 œuvres sur le double thème de la Passion et de la Résurrection.

Formé à la danse BUTOH et au YOGA, Mr STARCK fait danser dans un espace d'un blanc immaculé des œuvres qui rendent toute la souffrance qui a déchiré les cœurs durant la passion du Christ jusqu'à sa résurrection.

Le vernissage a eu lieu le vendredi 8 juin 2012 en présence du vicaire général Mgr Joseph MUSSER et a été l'occasion par l'artiste de présenter cette « lumière de la conscience » à laquelle accéder par une discipline du corps (dans le mouvement) et de l'esprit (dans la contemplation).

SEANCE DU 17 AVRIL 2012



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE FELDBACH - RIESPACH

Le Comité Syndical s'est réuni dans la salle de la mairie de Feldbach, le 17 avril 2012 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Président.

Présents : MM. HEIMBURGER André, DANGELSER Michel, VETTER Maurice,
BRAND Jean-Paul, GASSER Paul, REDERSTORFF Christian,
Mme MULLER Marie-Josée.

Secrétaire de séance : Mme IFFENECKER Doris.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte administratif 2011
2. Vote du budget primitif 2012 ;
3. Divers :
Approbation des indemnités du receveur syndical.

1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le compte administratif reprend en détail l'ensemble des opérations réelles effectuées en dépenses et en recettes durant l'année 2011 et dont la balance générale s'établit comme suit :

Section d'exploitation

Dépenses	:	13 246,25 € (dont 4 204,36 € de déficit d'exploitation reporté)
Recettes	:	0,00 €
<i>Déficit global d'exploitation</i>	:	<u>13 246,25 €</u>

Section d'investissement

Dépenses	:	1 898 496,30 € (dont 20 580,94 € de déficit d'investissement reporté)
Recettes	:	1 763 180,95 €
<i>Déficit global d'investissement</i>	:	<u>135 315,35 €</u>

**Résultat global de clôture
au 31.12.2011**

: 148 561,60 €

Le Comité Syndical,

1. approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 dressé par le Président ;
2. constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du receveur municipal ;
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5. déclare par ailleurs que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Comité Syndical,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ;
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 ;
- constatant un déficit d'exploitation cumulé de l'exercice 2011 à hauteur de 13 246,25 € ;
- constatant un déficit d'investissement cumulé de l'exercice 2011 à hauteur de 533 820,35 € ;
- compte tenu des restes à réaliser en dépense d'un montant de 1 101 495,00 € et des restes à réaliser en recette d'un montant de 1 500 000,00 €, la section d'investissement dégage un déficit global d'investissement de 135 315,35 €,

décide de ne rien affecter à la section d'investissement.

2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

La section d'exploitation s'équilibre à 41 996,25 € en dépenses et en recettes, la section d'investissement s'équilibre quant à elle à 1 644 915,35 € en dépenses et en recettes.

3. DIVERS

Approbation des indemnités du receveur syndical

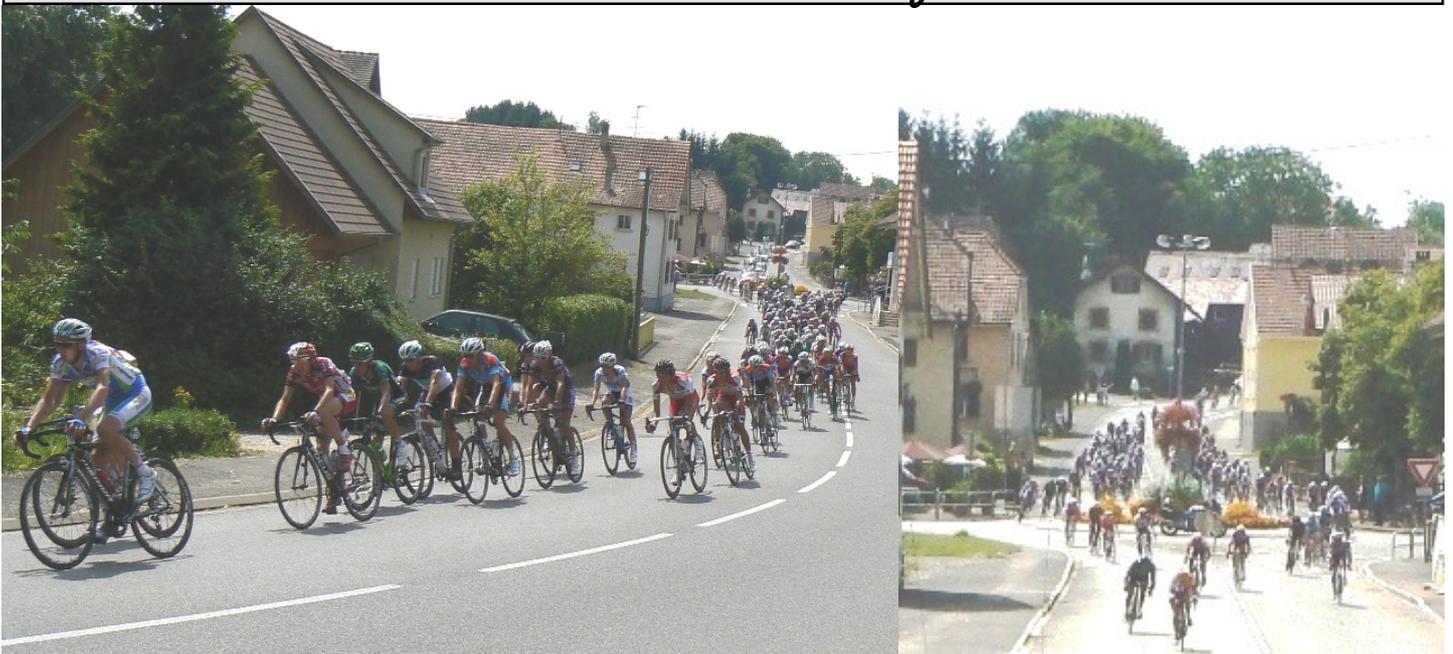
- Vu l'article 97 de la loi n° 82 213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 82 979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnité par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;
- Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires ;
- Vu l'arrêté interministériel du 16 novembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et des établissements publics locaux ;

Décide :

- d'accorder à Monsieur Claude IPPONICH l'indemnité de confection des budgets d'un montant de 31,00 € en application de l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 à partir de 2012 jusqu'au terme du mandat du comité syndical ;
- de demander à Monsieur Claude IPPONICH son concours pour assurer des prestations de conseil à compter de 2012 pendant la durée du mandat du comité syndical selon le tarif et l'actualisation annuelle prévus par le texte précité.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 21 h 45.

Le tour d'Alsace à Feldbach le 27 juillet à 14h 50



ECOLE INTERCOMMUNALE RIESPACH - FELDBACH

4, Rue de l'église 68640 RIESPACH

☎ 03 89 25 89 82 à RIESPACH

☎ 03 89 07 70 13 à FELDBACH

☎ 03 89 25 82 62



CONSEIL D'ECOLE

3^e trimestre

Réunion du

28 juin 2012

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le 28 juin 2012 à 20h00 à l'école de Riespach sous la présidence du directeur d'école.

Présence :

enseignants :

M ECKENSCHWILLER Rémy

Mme DROUHARD Nadège

Mme FRIEZ Hélène

Mme OSINSKI Eliane

M SCHMITT Jean-Luc

parents d'élèves élus :

M LACOUR Alain

Mme MEDUS Dominique

Mme VONVILLE Rachel

élus locaux et autres :

Mme MULLER Marie-Josée, maire de Riespach

M LITZLER François, maire de Feldbach

M GRIENENBERGER Matthieu, président SIS

Mme GASSER Yvonne, vice-présidente SIS

Mme HARTMANN Léa, ATSEM

Signature du procès-verbal de la séance précédente :

Le procès verbal de la séance du 29 mars 2012 est approuvé et signé par les membres alors présents.

Evaluations départementales :

GS : français-maths : moyenne : 91% minimum à 77% et maximum à 100%

CP : français-maths : moyenne : 77% minimum à 48% et maximum à 90%

CM2 : allemand : moyenne : 56% minimum à 25% et maximum à 87%

Evaluations nationales CE1 :

Résultats en français :

0 à 33% de réussite 2 élèves

33 à 50% de réussite 2 élèves

50 à 66% de réussite 3 élèves

66 à 100% de réussite 9 élèves

Résultats en mathématiques :

0 à 33 % de réussite 1 élève

33 à 50 % de réussite 2 élèves

50 à 66 % de réussite 3 élèves

66 à 100 % de réussite 10 élèves

Les résultats individuels ont été communiqués aux parents des élèves concernés. Pas de remontée au ministère.

Evaluations nationales CM2 :

Résultats en français :

0 à 33% de réussite 2 élèves

33 à 50% de réussite 1 élève

50 à 66% de réussite 5 élèves

66 à 100% de réussite 6 élèves

Résultats en mathématiques :

0 à 33 % de réussite 3 élèves

33 à 50 % de réussite 2 élèves

50 à 66 % de réussite 4 élèves

66 à 100 % de réussite 5 élèves

Les résultats individuels ont été communiqués aux parents des élèves concernés. Pas de remontée au ministre.

Préparation de la rentrée 2012 :

Date de la rentrée : le mardi 4 septembre 2012.

Effectifs prévus à ce jour : 106 élèves dont 48 en maternelle et 58 en élémentaire.

Il n'y a pas de changement en ce qui concerne le personnel enseignant.

Aucune classe ne devrait être coupée cette année. Tous les CM1 et CM2 iront à FELDBACH.

Projet d'école 2010-2013 :

Le directeur d'école fait le bilan de l'année 2011-2012. Trois actions étaient prévues et ont été réalisées :

Action 1 : aide personnalisée pour les CM2 en vue d'améliorer les résultats aux évaluations nationales

Action 3 : programmation et répartition des domaines d'enseignement en sciences et en allemand

Action 4 : projet acmisa en chant

Pour l'année 2012-2013, l'action 3 est reconduite et la classe de neige est intégrée au projet (action 5).

Le conseil approuve le bilan et le nouvel avenant.

Exercices d'évacuation et de confinement :

Les exercices d'évacuation (alerte incendie) ont eu lieu le 23 septembre, 24 février et 18 mai à RIESPACH et le 19 juin à FELDBACH.

Les exercices de confinement (alerte chimique) auront lieu le 29 juin à Riespach et le 2 juillet à Feldbach.

Divers :

- Remplacement de l'ATSEM en cas d'absence
- Aménagement des horaires de l'ATSEM (décalage de 5 minutes à l'heure de midi)
- problème de température dans les salles maternelles
- état des volets à Feldbach

Le Directeur de l'école :

Les Membres du Conseil d'Ecole :

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

DECHETS DANGEREUX DES MENAGES.

Initiée par la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue,

La prochaine collecte semestrielle de DECHETS DANGEREUX DES MENAGES

en apport volontaire est annoncée pour

le samedi 27 octobre 2012 à Bisel de 9h à 12h

selon le calendrier du tri 2012.

PRÉSERVONS
NOTRE CADRE
DE VIE



NOUVEAUX ARRIVANTS

Les personnes, récemment installées, ou ayant déménagé dans le village sont cordialement invitées à venir se présenter en Mairie, afin de:

- ◆ recevoir tous les renseignements utiles sur Feldbach
- ◆ se voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets
- ◆ demander leur inscription sur la liste électorale ou changer leur domiciliation
- ◆ prendre connaissance le cas échéant des démarches administratives accompagnant leur changement de domicile, etc...

BRIGADE VERTE



Syndicat mixte des gardes champêtres Intercommunaux

92, rue de Lattre de Tassigny

BRIGADE VERTE

68360 - SOULTZ

Tél. : 03 89 74 84 04

Feldbach est rattaché au secteur d'intervention d'ALTENACH 03 89 68 65 12
03 89 08 00 71

La Brigade Verte est un organisme de la **fonction publique territoriale** au service du **Conseil Général du Haut-Rhin** et des **Communes** ayant adhéré au syndicat mixte. Les Maires de ces Communes sont placés au centre du dispositif. La Brigade Verte travaille en partenariat avec toutes les autres institutions du territoire : la Région, le Conseil Général, la Gendarmerie, la Police, etc.

La Brigade Verte a pour mission de surveiller et protéger les espaces naturels sur le territoire des Communes adhérentes. Les Gardes Champêtres ont un rôle préventif et pédagogique et ont le pouvoir de verbaliser conformément à la loi.

Principales activités de la brigade verte.

- Les atteintes aux propriétés forestières ou rurales
- Les infractions en matière de police de la chasse
- Les infractions à la police de la pêche
- Les infractions relatives à la conservation du domaine public fluvial
- La divagation d'animaux et leur capture
- La découverte de cadavres d'animaux

Présente sur le terrain tout au long de l'année, il est possible de faire appel à la Brigade Verte

24h/24 et 7j/7 par téléphone au 03 89 74 84 04

Consulter le site <http://www.brigade-verte.fr/>

CARNET DU JOUR

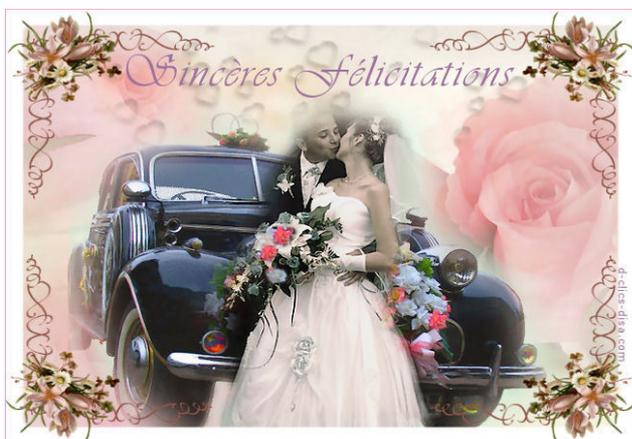
MARIAGE

Philippe Roger Nicolas JONOT et Georgette Marie VETTER

ont uni leurs destins le

02 juin 2012

à Feldbach



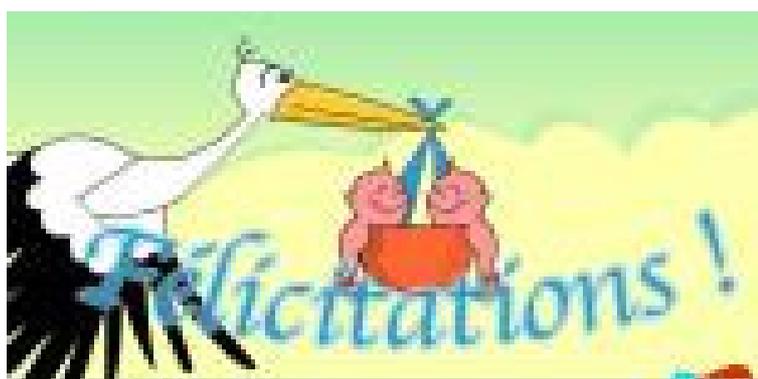
NAISSANCES

ZIEGLER Lucas Arthur

né le **12 juin 2012**

à Altkirch

fils de **Yann Roland ZIEGLER** et de **Laure Louise Hélène née SIFFERLEN**
domiciliés 1 rue du Fossé



KUENTZ Naya

née le **11 août 2012**

à Mulhouse

filie de **Jérôme Gérard KUENTZ** et de **Marie-Claire Sophie ULRICH**
domiciliés 2 rue du Fossé

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Nous demandons à nos lecteurs et plus particulièrement aux natives et natifs de juin de nous excuser pour le bulletin du mois de mai . Ils n'ont pas été oubliés mais ils ont été malencontreusement égarés lors de la mise en page du n°59.

Mois de juin

68 ans	Aimé GODINAT	né le	mercredi 21 juin 1944
70 ans	Louis GODINAT	né le	samedi 20 juin 1942
71 ans	Paul FLOTA	né le	dimanche 15 juin 1941
82 ans	Denise DATTLER née GINDER	née le	jeudi 26 juin 1930

Mois de juillet

65 ans	Jacqueline MORCEL	née le	lundi 28 juillet 1947
67 ans	Roland LIEBENGUTH	né le	jeudi 5 juillet 1945
68 ans	Bernard GASSER	né le	lundi 10 juillet 1944
69 ans	Eugène EGMANN	né le	dimanche 4 juillet 1943
85 ans	Madeleine BOEGLIN née BURGER	née le	samedi 16 juillet 1927
88 ans	Albert DATTLER	né le	dimanche 20 juillet 1924

Mois d'août

70 ans	Annette EGMANN née KAUFMANN	née le	lundi 17 août 1942
71 ans	Richard LINDER	né le	mardi 19 août 1941
79 ans	Abraham OBERLI	né le	mardi 22 août 1933
89 ans	Anne ROCKLIN née MULLER	née le	vendredi 17 août 1923
91 ans	Marguerite STOECKLIN née HASENBOEHLER	née le	samedi 6 août 1921

Mois de septembre

65 ans	Sylviane TOKLU née VUSCHNER	née le	jeudi 11 septembre 1947
66 ans	Irma GASSER née SEEL	née le	lundi 16 septembre 1946
72 ans	Lucien EMMELIN	né le	lundi 16 septembre 1940
77 ans	Marcel NEUENSCHWANDER	né le	jeudi 26 septembre 1935

Mois d'octobre

66 ans	Louis BURGY	né le	samedi 26 octobre 1946
67 ans	Gérard FLOTA	né le	samedi 6 octobre 1945
69 ans	Louis FLOTA	né le	vendredi 15 octobre 1943
70 ans	Madeleine SAGOT née UEBERSCHLAG	née le	samedi 10 octobre 1942
83 ans	Juliette SCHLICKLIN née ROCKLIN	née le	mardi 8 octobre 1929

Mois de novembre

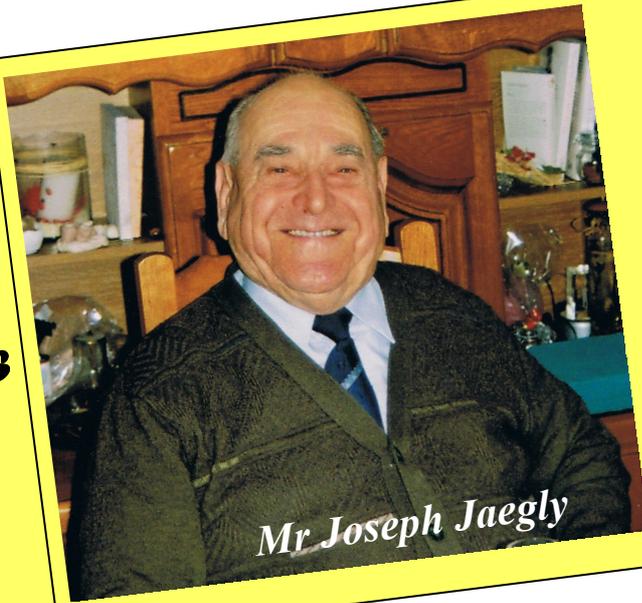
76 ans	Irène OBERLI née RICHARD	née le	vendredi 6 novembre 1936
81 ans	Marie JAEGY née REINHART	née le	mercredi 25 novembre 1931

Mois de décembre

70 ans	Eugène FLOTA	né le	jeudi 31 décembre 1942
71 ans	Antoine DATTLER	né le	lundi 22 décembre 1941
76 ans	Nicole DATTLER née WALTER	née le	samedi 5 décembre 1936
90 ans:	Nicolas KUENTZ (Père Marie-Nicolas)	né le	mercredi 13 décembre 1922

Grands Anniversaires

90
ans



Mr Joseph Jaegly

90 ans



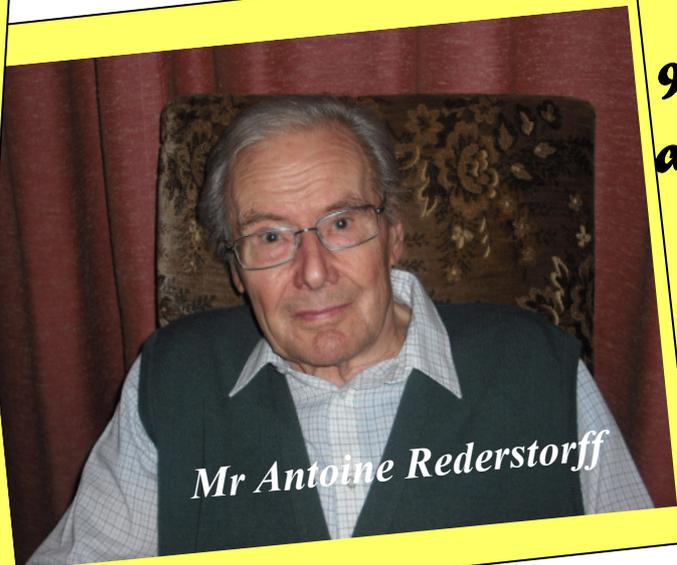
*Mme Odile Huet
née Vetter*

85 ans



*Mme Madeleine Boeglin
née Burger*

90
ans



Mr Antoine Rederstorff

Ces anniversaires ont été l'occasion
amicale d'une rencontre avec les
représentants de la commune.

Merci
aux familles pour leur
chaleureux accueil

BON ANNIVERSAIRE A TOUS

FETE DE L'ARTISANAT 8 JUILLET 2012



Le comité des Fêtes a organisé le dimanche 8 juillet 2012 la 37ème édition de la fête de l'Artisanat.

Pour ne pas faillir à la presque tradition la journée a démarré sous les bourrasques qui ont démâté et plié tôt le matin des chapiteaux à peine montés et fait désertier de nombreux vendeurs et amateurs du marché aux puces et artisanat.

L'organisation de la fête a été fortement perturbée et il a fallu pallier au plus vite aux nombreux problèmes de logistique.

Heureusement le temps plus clément, avant la messe célébrée dans notre belle église romane, a permis une meilleure affluence aux spectacles proposés sur la place et dans les rues, la batterie-fanfare St-Michel de Riespach ayant animé la messe puis l'apéritif-concert, suivie dans l'après-midi par les démonstrations du groupe de danses folkloriques Portugais Raizes, du groupe des enfants d'Attitude Danse et du groupe de Hip Hop.

Le Foyer Rural et l'Association Sportive Feldbach/Riespach ont proposé repas et boissons aux badauds.

Le stand de livres d'occasions et de petites créations manuelles proposé par les Initiatives du Cœur, ainsi que son lâcher de ballons, la petite restauration et buvette des Sapeurs-Pompiers ont agrémenté le parcours de la place centrale à l'église.



Autour de l'église, les stands de vente de bijoux, de gravures sur verre, d'objets en bois, de jeux ou d'initiation à la poterie.

Des visites guidées de l'église romane étaient proposées tout le long de l'après-midi ainsi que l'exposition estivale « Passion et Résurrection » de Dominique Starck dans le cadre du 15e Chemin d'art Sacré.

Devant la Halle des fêtes étaient exposés des 2 CV rénovées d'origine ou customisées suivi des vieux tracteurs dont un antique Vierzon aux pistons démarrant à l'origine à l'acétylène. L'espace aérien de la rue des Prés était animé par l'envol de jeunes élastonautes, le macadam occupé par les structures gonflables et par les rescapés du marché aux puces.



Les Ets Dattler, avec Rémy qui offrait des petites scies décoratives en bois usinées avec la défonceuse numérique de la menuiserie et Philippe qui proposait de petits nichoirs porte-stylos en supplément de la préparation d'une charpente exécutée par le robot numérique faisaient partie des artisans du bois locaux qui animaient le bout de la rue des Prés.

L'ancienne menuiserie de Albert Dattler, quand à elle abritait son exposition de meubles anciens, sa maquette de village avant-guerre et ses escaliers tournés miniatures.

La tombola a également remporté un véritable succès puisqu'il s'agissait cette année de trouver le poids d'un bocal rempli de graines diverses et qui était visible à la charpente (**3kg 920**)

Grand bravo aux gagnants:

- | | | |
|---------------|---|---|
| • 1er prix : | 1 vélo de ville femme: | Fortier Michel (Vosges) |
| • 2ème prix : | 1 barbecue | Labouèbe J-Claude (Boron 90) |
| • 3ème prix : | 1 Bon repas offert par le restaurant Cheval Blanc | Bloch Violette (Zaessingue) |
| • 4ème prix : | 1 chaise longue: | Gempin Angélique (Raedersdorf) |
| • 5ème prix : | 1 panier garni: | Peter Nicole (Bérentzwiller) |

Un grand merci aux Feldbachois et aux différentes associations qui ont participé à l'organisation de notre fête des rues par le montage et démontage des infrastructures , placements des stands, pour le rangement, nettoyage, etc... ainsi qu'aux riverains de la rue des Prés et de l'Eglise, pour leur collaboration, par la mise à disposition de leur cour afin d'organiser au mieux cette fête.

Merci également à tous les membres du Comité pour le travail réalisé tout au long de l'année et pour la réalisation des différents décors qui permettent d'embellir le centre du village.



Pour le Comité des Fêtes
Marguerite Dattler



JUMELAGE FOYERS RURAUX FELDBACH-ARVEYRES

SEJOUR 2012 A ARVEYRES

Une délégation de 37 personnes de Feldbach (de 4 à 88 ans) a fait le voyage à Arveyres, en bus ou en voiture, du 28 juillet au 7 août, pour une nouvelle rencontre entre foyers ruraux.

Elle a été l'occasion d'émouvantes retrouvailles pour la majorité des participants mais aussi d'une merveilleuse aventure et de découvertes pour les nouveaux venus.

Les repas en commun et dans les familles ont permis d'évoquer des souvenirs de part et d'autre, de renforcer les liens d'amitiés qui unissent nos deux villages, de chanter, danser et s'amuser.

L'organisation impeccable de notre séjour et le programme intense et varié, proposé par nos amis Arveyrais a fait défilier les jours à une vitesse folle et on n'a pas connu une minute d'ennui. Jugez-en:

- ◆ La découverte du nouvel espace de loisirs de La Clude Loisirs
- ◆ Le jardin de la Lamproie, visite de St-Emilion en petit train touristique, dégustation au château Rochebelle
- ◆ Sortie 2 jours au Pays Basque:
 - St Jean -de -Luz : balade, plage, shopping et repas restaurant.
 - Bayonne : repas dans un bar à tapas / pinchos
 - visite des grottes de Sare,
 - visite/dégustation du musée du gâteau basque.
- ◆ Balade en bateau sur la Gironde, visite de Bourg/s/Gironde, de l'île Nouvelle, de l'estuaire de Blaye.
- ◆ Sortie à Bordeaux : visite quartier Art Déco, stade Chaban-Delmas, vieux Bordeaux.



- ◆ Visite d'un petit musée privé de voitures anciennes au Château du Cauze suivie d'une dégustation
- ◆ Grande soirée commune des Foyers Ruraux avec des animations mémorables.

Soirée Foyers Ruraux Arveyres / Feldbach



Dimanche, matinée plus officielle, avec le renouvellement du serment de Jumelage entre les deux communes, suivi d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité d'Arveyres.

Après-midi récréatif, avec mise en scène du « Bidule » qui était à découvrir tout au long du séjour, concocté par nos amis Arveyrais.

Bref, 10 jours d'une formidable aventure humaine, enrichissante en tous points de vue, qui ne fait que renforcer les liens d'amitié tissés tout au long des ces années, avec une pensée émue pour les nombreux membres de nos foyers qui nous ont déjà quittés.

Un grand merci à tous les acteurs de ce séjour d'une grande réussite.

S. Dattler

SECURITE ROUTIERE

Le marquage au sol de la signalisation routière a nécessité 3 seaux de 25 kg de peinture dont plus de 25 kg rien que pour les passages protégés autour du carrefour.

La technique bien élaborée de notre ouvrier communal Christophe a permis le recouvrement optimal de cette peinture à séchage rapide et une gêne passagère la plus brève possible pour les usagers des routes, bien canalisés par ses deux assistants sécurité du jour, préposés à la circulation.



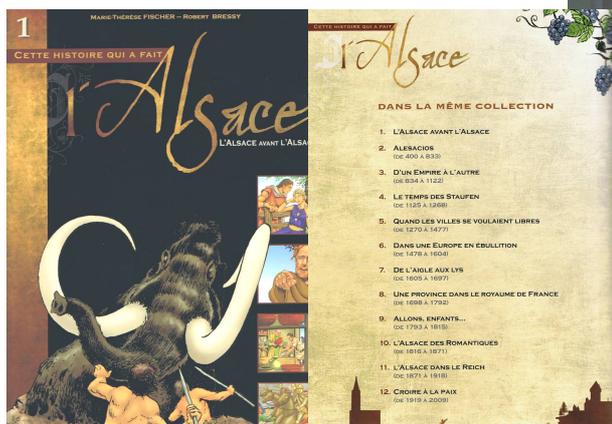
CEREMONIE DU RENOUELEMENT DU SERMENT DE JUMELAGE A ARVEYRES

Dans le cadre du séjour du Foyer Rural à Arveyres, le 5 août 2012 lors de la cérémonie officielle du **renouvellement du Serment de Jumelage** des communes d'Arveyres et Feldbach, représentées par MM. **Benoît Gheysens**, maire d'Arveyres et **André Heimburger**, maire-adjoint de Feldbach, un échange de cadeaux a été effectué.



Le cadeau offert par la commune de Feldbach à la commune d'Arveyres pour ce renouvellement de serment était composé de la collection de « **Cette Histoire qui a fait l'Alsace** » qui retrace en bandes dessinées, la constitution et l'évolution de notre région à travers les siècles.

Un décanteur à vin et des verres gravés ont été offerts par la municipalité d'Arveyres.



Le futur accueil périscolaire communal d'Arveyres



Après la visite de la Plaine des Sports et des nouveaux équipements de la commune,

Serge Dattler, président du Foyer Rural de Feldbach, **André Heimburger**, **Benoît Gheysens**,

et **Anne-Marie Altamira**, présidente du Foyer Rural d'Arveyres lèvent le verre de l'amitié lors du repas dinatoire offert par la municipalité d'Arveyres.



QUELQUE 80 CHÂTEAUX SONT ENDOMMAGÉS OU MÊME DÉTRUITS, DONT PLUS DE 30 DANS LE SUNDGAU !

BÂLE, TOUT PROCHE DE L'ÉPICENTRE, RESSEMBLE À UN CHAMP DE RUINES.

EN DÉPÎT DE LEURS PROPRES DÉGÂTS, PLUSIEURS VILLES ALSACIENNES SE METTENT EN DEVOIR D'AIDER LES GENS DE BÂLE.

MON DIEU ! LE LANDSKRON !

LE CHŒUR DE LA CATHÉDRALE S'EST EFFONDRE ! LE TOIT DE LA NEF AUSSI !

LE TREMBLEMENT DE TERRE A RÉPANDU LES BRAISES DES FOYERS ABANDONNÉS. LES MAISONS ONT PRIS FEU. REGARDEZ : TOUT BRÛLE, ON NE PEUT PAS RENTRER DANS LA VILLE !

HEUREUSEMENT QUE COLMAR ET MULHOUSE NOUS ONT ENVOYÉ DU MONDE POUR DÉBLAYER LES DÉCOMBRES AVEC NOUS !

PAS SEULEMENT ! J'AI AUSSI VU DES ÉQUIPES DE STRASBOURG ET DE SÉLESTAT.

IL NE RESTE PAS LA MOITIÉ DES MAISONS !

DANS CERTAINS QUARTIERS, AU CONTRAIRE, C'EST L'INONDATION ! DES BÂTIMENTS SE SONT ÉCOULÉS DANS LA RIVIÈRE ET L'ONT OBSTRUÉE. ELLE DÉBORDE !

D'AUTRES ONT FAIT PARVENIR DES VIVRES ET DES VÊTEMENTS.

ET DE L'ARGENT POUR RECONSTRUIRE !

CERTAINS NE SERONT JAMAIS RECONSTRUITS.

La lecture de ces BD permet une première approche de l'histoire de l'Alsace plus ludique, avec de beaux dessins de sites et de localités à des époques différentes.

LES « GECKEN » METTENT LA RÉGION À FEU ET À SANG. LES HABITANTS TENTENT DE RÉSISTER. À DAMBACH-LA-VILLE, LE 7 OCTOBRE 1444...

NÉANMOINS, LES « GECKEN » PRENNENT DAMBACH, COMME TANT D'AUTRES LIEUX EN BASSE ET HAUTE ALSACE !

UN DES NÔTRES A FAIT UN BON COUP : IL A TIRÉ UN CARREAU D'ARBALÈTE ET LE DAUPHIN S'EST RETROUVÉ AVEC LE GENOU CLOUÉ À LA SELLE !

SI ÇA POUVAIT LES FAIRE RETOURNER CHEZ EUX !

ON EN TROUVE, DES CHOSES, DANS CE PRIEURÉ DE FELDBACH !

MOI, CE QUE JE PRÉFÈRE ICI, C'EST LEURS VINS !

Éditeur :
ÉDITIONS DU SIGNE
 1, rue Alfred Kastler - Eckbolsheim
 B.P. 94 - F-67038 Strasbourg Cedex 2
 Tél. : 03 88 78 91 91
 Fax : 03 88 78 91 99
 www.editionsdusigne.fr
 e-mail : info@editionsdusigne.fr

Scénario :
MARIE-THÉRÈSE FISCHER

Dessinateurs :
MARCEL UDERZO
CHRISTOPHE CARMONA

Coloriste :
SAMBO CHHUN

RENOUVELLEMENT DU SERMENT DE JUMELAGE FELDBACH-ARVEYRES

Discours de Mr Benoît GHEYSENS maire d'ARVEYRES

Mon Cher Collègue
Madame et Monsieur les Présidents de nos Foyers ruraux
Monsieur Le Président d'Honneur Albert Datler
Messieurs et Mesdames les élus-Chères Feldbachoises,
Chers Feldbachois,
Chers Chers Arveyraises, Chers Arveyrais
Chers Amis

C'est pour moi un immense honneur que de vous accueillir sur Arveyres et de participer avec vous à la découverte de notre beau pays et de ces humains talentueux qui le constituent.

Il y a trois ans je rentrais dans cette aventure et découvrais les Dattler, les Dangelser, les Enderlin, Gasser, Hartmann, Litzler, Renger, Stehlin et autres Klin Klin...

Maintenant j'ai la chance d'avoir pour amis Michel et Régine, Albert et Nicole, Aurélie, Cécile, Damien, Laura, Marie, Philippe et Brigitte, Rémy et Catherine, Serge et Marguerite, Thomas, Daniel et Bénédicte, Myriam Jérôme Quentin et Valentine, Yvonne, Richard et Eliane, Nicolas et Anne, Cédric, Eric, Joseph et Jacqueline, Bertrand et Astrid, Gilles et Florian

J'ose espérer qu'il m'estime autant que je les apprécie et me font déjà le plaisir de m'appeler par mon prénom.

Une ovation particulière au foyer rural : Anne-Marie, Dominique, Jean-Jacques et Bernard, les Jean-Marie, Jean-Louis, Nathalie, Christian et Sylvie pour cette organisation accueillante, chronométrée, riche et sans faute...Merci aussi à toutes celles aussi du Foyer Rural ou d'Arveyres qui ont contribué à ce que la Fête soit belle.

Mais pour qu'un tel évènement puisse prospérer il faut être deux à l'unisson. Et ainsi sans la qualité de nos amis de Feldbach rien ne peut se faire. Rencontre fruit du hasard ou provoqué par le destin, ou s'il est un Dieu créateur cette équipée est sublime. Ne dit-on pas pour qu'un kougloupf soit bon il faut que les ingrédients soient de qualité...

De cette belle histoire, je suis convaincu de longévité. En effet, j'ai approfondi la connaissance de jeunes qui ont aussi échangé et témoigné aux nôtres de caractères: bons et généreux, courageux et valeureux, d'amitiés... C'est pour moi un gage de sécurité et de confiance en l'avenir.

Finalement maintenant quand je partirais en voyage, en congrès, ou en vacances, je suis certain de ne pas oublier mon Riesling et mon munster, un bretzel et ma ptite bière, ma choucroute et mon fumé, mon kouglouf et mes spaetzlés, et surtout une très très grande valise pour emporter tout mes Amis de Feldbach...

Ces liens renforcés de notre jumelage seront officiellement prononcés devant vous, conjointement par vos représentants.

Puis nous nous rendrons en notre plaine de Loisirs pour vous faire partager notre ambitieux programme ludique et éducatif arveyrais...

Avant de nous retrouver à la salle des fêtes pour le buffet dinatoire offert par notre municipalité.

Je vous souhaite une bonne fin de séjour en terre d'Aquitaine.

Discours de Mr André HEIMBURGER maire-adjoint de FELDBACH

Monsieur François LITZLER, maire de Feldbach, retenu au cœur de cet été par les moissons et les diverses contingences de son exploitation agricole et, en particulier, de son élevage bovin, vous prie de l'excuser. Et j'ai donc l'honneur de représenter la commune de Feldbach à cette cérémonie du trentième anniversaire du Serment de jumelage.

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux,
Madame la Présidente du Foyer rural d'Arveyres,
Monsieur le Président du Foyer rural de Feldbach
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Nous entrons aujourd'hui, dimanche 5 août 2012, de plain pied dans l' « exceptionnel ». On pouvait s'y attendre s'agissant de Communes présentant un caractère aussi affirmé qu'Arveyres et Feldbach. Car n'est-ce pas en effet EXCEPTIONNEL de voir résister à l'épreuve du temps un jumelage comme celui de nos deux communes qui au bout de trente ans demeure aussi vivant, aussi dynamique, aussi profond ?

Trente ans, dis-je : version officielle, celle que nous fêtons aujourd'hui ! Mais la première rencontre a eu lieu en 1975 : trente-sept années donc « d'échanges entre les habitants », de séjours alternés dans les deux communes, d'excursions pour découvrir les hauts lieux de l'une comme de l'autre contrée. Tout ceci pour – et je cite ici le Serment de jumelage - « développer par une compréhension mutuelle le sentiment de fraternité ».

Les premières années ont constitué une période d'exploration, d'approche à petits pas et par petits groupes, d'enjeu de mieux se connaître qui s'est concrétisée en 1982 par un engagement clairement établi : le Serment de Jumelage.

Loin de moi l'intention d'écrire l'histoire de ce jumelage. Cheville ouvrière de cette union de communes, Albert Dattler en est la mémoire vivante tout autant que l'éminent chroniqueur (comme on disait au Moyen Âge). Je pense, sans en avoir été le témoin, qu'il s'est créé à cette époque entre le Maire de Feldbach et Mme Jost, maire d'Arveyres, comme entre Michel Corbières et Paul Erhard une complicité qui a grandement facilité notre rapprochement.

D'autres encore ont beaucoup œuvré pour ce jumelage tant à Arveyres qu'à Feldbach.

Je ne saurais les nommer. L'action de tous a été méritante puisqu'elle tendait à – citation du Serment de jumelage - « renforcer les liens d'affection et de solidarité unissant les habitants de nos deux communes ». Certains d'entre eux ne sont hélas plus là aujourd'hui pour revivre avec nous cette cérémonie : c'est donc aussi en leur nom qu'il convient de renouveler ce Serment.

Comparer deux communes aussi différentes que les nôtres n'a guère de sens. Vous avez la vigne, nous avons des champs et des prés ; notre Feldbach est un ruisseau, parfois un torrent, vous avez installé votre domaine viticole dans le méandre d'un grand fleuve.

Ce qui rapproche la vie de nos deux communes, c'est le nombre et la vitalité de nos associations culturelles, sportives, caritatives ou tout simplement amicales. Nous le savons : elles sont la trame du tissu social et s'appuient, nous le savons aussi, sur un bénévolat sans faille. Il faut honorer ce bénévolat car il est respectable !

Les Foyers Ruraux d'Arveyres et de Feldbach répondent tous deux aux exigences que je viens de rappeler. De plus, ils constituent, l'axe majeur, l'épine dorsale de notre jumelage. Que soient ici remerciés tous ceux qui y oeuvrent avec tant de cœur !

Revenons un court instant à l'origine du jumelage. C'est à Arveyres, en 1975, au sein du Foyer Rural, qu'est prise l'initiative (comme il se doit, volontaire et délibérée) de rechercher un jumelage avec une commune d'Alsace, cette province que tant de Français trouvent si étrange (pour ne pas dire étrangère) par sa culture et son dialecte, par l'architecture de ses maisons, par ses traditions – germaniques certes – mais pas allemandes ! Mise au supplice par deux annexions, notre province connaîtra l'exil des 130 000 « optants » de 1871 et, en 1939 et 40, des 430 000 « évacués » du bord du Rhin qui seront dirigés vers six départements du sud-ouest dont trois sont vos voisins : la Dordogne, le Lot-et-Garonne et les Landes. N'oublions pas cet épisode.

Mais il est déjà temps de conclure :

Je forme donc le vœu que nos concitoyens de Feldbach continuent avec force et persévérance à être les dignes ambassadeurs de notre province et fassent honneur aux Anciens qui nous ont précédés dans vos terres du Sud-ouest.

Je forme aussi le vœu que vos concitoyens gardent en mémoire le chemin qui mène à notre petite commune où les attendent leurs amis alsaciens.

Je forme enfin le vœu qu'ensemble, gens d'Arveyres et de Feldbach, nous fassions vivre encore très longtemps, en toute fraternité, cette UNION de nos deux communes pour le plus grand bénéfice de tous.

Je vous remercie.

RENOUVELLEMENT DU SERMENT DE JUMELAGE FELDBACH-ARVEYRES

RENOUVELLEMENT DU SERMENT DE JUMELAGE

FELDBACH
(68640- HAUT RHIN)



ARVEYRES
(33500-GIRONDE)



Nous, François LITZLER et Benoît GHEYSENS,
Maires des communes de FELDBACH et ARVEYRES,
Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens,
-conformément aux désirs exprimés par nos deux municipalités,
-certains de répondre aux profondes aspirations de nos
populations,

En ce jour, prenons l'engagement solennel :
-de maintenir des liens permanents d'amitié entre nos deux communes,
-de favoriser dans tous les domaines les échanges entre leurs habitants,
-de développer par une compréhension mutuelle le sentiment de
fraternité ;

Que cette charte, expression du désir sincère et de la ferme volonté de nos deux
populations, renforce les liens d'affection et de solidarité unissant les habitants de nos deux communes.

Fait à ARVEYRES, le 5 août 2012

Le maire de FELDBACH,
François LITZLER

Le maire d'ARVEYRES,
Benoît GHEYSENS

COMMUNIQUES ASSOCIATIFS

Opération vente de brioches pour l'APEI de Hirsingue

L'association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de Hirsingue organise cette année encore sa vente de brioches, en faveur de l'APEI de Hirsingue,

du mardi 11 au dimanche 16 septembre 2012

**Merci de réserver un bon accueil
aux bénévoles.**

Le produit de cette quête sera destiné aux travaux d'agrandissement et de mise aux normes des chambres et sanitaires au Foyer Cuny de Hirsingue.



Les Armoiries de Feldbach

Texte paru dans le « Bourdon » en 1967

Dans un vieux cahier des archives de la paroisse, rédigé par le curé LIEBY vers 1880, est dessiné le blason de notre village. Ce même curé s'était renseigné (sans doute auprès des Archives Départementales) pour connaître le dessin exact des armoiries de Feldbach. On lui avait répondu que, d'après l'Armorial des villes d'Alsace, il s'agissait « d'un bourdon posé en pal sur fond d'argent, accosté des lettres V et B ». Fort de ce renseignement il s'est mis à dessiner ces armoiries, avec la conviction que le « bourdon » indiqué était l'insecte bien connu.

Ce dessin du curé LIEBY nous a servi de référence pour dessiner les armoiries du village (notamment en tête de notre revue le « Bourdon »). Or voici le contenu de la lettre qui est parvenue récemment à la Mairie de la part des Services d'Archives du Haut-Rhin :

« J'ai l'honneur de vous communiquer la description héraldique des armoiries de votre commune telle que la Commission départementale les a établies ; = de gueules au pal d'or chargé d'un bourdon de pèlerin de sable =. Exprimés en langage courant, ces termes indiquent un fond rouge (de gueules) coupé par une bande verticale (pal) jaune (d'or). Sur ce pal est placé un bourdon, c'est-à-dire un bâton de pèlerin noir (de sable). La justification est la suivante : Saint Jacques le Majeur est le patron de la belle église romane de Feldbach depuis la fondation de celle-ci en 1144. Saint Jacques a pour attribut le bâton de pèlerin et c'est ainsi que ce bâton est devenu très anciennement l'emblème de Feldbach. Dans l'Armorial de la Généralité d'Alsace il avait été représenté de façon peu heureuse, en noir et blanc avec les lettres V et B. Ces lettres ne relèvent pas de l'art héraldique et n'ont pas été retenues ».

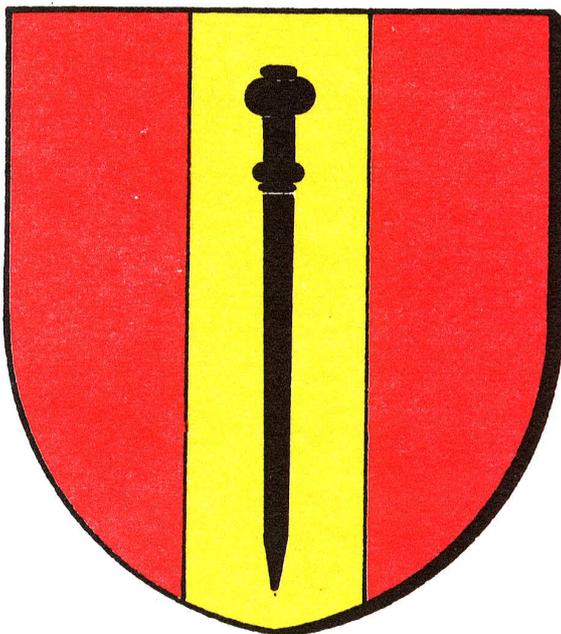
Le curé LIEBY n'avait sans doute reçu qu'une description écrite sans dessin et avait mal interprété le mot bourdon.

Le bâton de pèlerin est autrement significatif que cet insecte ve lu dont la présence dans notre blason nous a toujours intrigués. Il est fort possible que le couvent de Feldbach, fondé par le Comte de Ferrette, après son pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle, servait de relai et de lieu d'hébergement aux pèlerins de St Jacques venus du nord de l'Alsace et d'Allemagne pour gagner, par la porte de Bourgogne (Belfort), le sud de la France et l'Espagne du nord-ouest où se trouvait St Jacques de Compostelle.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir reçu ces éclaircissements, d'autant plus que ce bâton de pèlerin peut et doit prendre pour toute notre communauté une valeur de symbole, nous rappelant constamment que notre vie n'est qu'une sorte de pèlerinage. Que ce symbole nous fasse rêver d'une vie engagée dans un cheminement, dans une grande aventure, nous appelant à nous dépasser constamment, nous interdisant de nous asseoir paresseusement au bord de la route.

Que les Jeunes s'inspirent surtout de cet emblème exigeant et se sentent invités, au regard de notre blason, à se mettre en route, les yeux fixés vers les hauteurs d'où vient la lumière.

François DEYBER
Curé de Feldbach



FELDBACH

De gueules au pal d'or chargé d'un bourdon de pèlerin de sable.

Feldbach avait dès la fin du XVII^e siècle pour emblème le bâton de pèlerin, en héraldique « bourdon », qui est l'attribut de saint Jacques le Majeur, le patron de la belle église romane de Feldbach.

Dans l'Armorial général dressé sous Louis XIV, il fut représenté de sable posé en pal sur fond d'argent et accosté des lettres V et B de sable, ces lettres étant les initiales des deux syllabes du nom de la commune orthographié *Veldbach*.

Ces armoiries ont été modifiées en 1976 : les lettres ont été supprimées, par ailleurs l'argent a été remplacé par l'or et le rouge, couleurs des comtes de Ferrette, fondateurs du monastère de Feldbach où nombre d'entre eux furent enterrés.

L'emplacement du monastère qui donna naissance au village est appelé « Welpach » vers 1150-1156 dans la charte relative à la fondation. Feldbach a appartenu au comté de Ferrette jusqu'à la Révolution.

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 384, n° 95.

© Archives départementales du Haut-Rhin - 2000

L'HISTOIRE DE LA MARTINI CHILBA DE 1967 A CE JOUR

Les déboires en 1966 et 1967 de la modeste fête (Gartafascht) organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompier au mois de juin depuis 1946 nous préoccupaient. Il fallait à tout prix changer, innover... Alors l'idée de la Martina Chilba d'antan, furtivement évoquée parfois jusque là, refit surface avec force.

Voyons comment est née sa nouvelle formule ! Le curé François Deyber arrivé en 1965 aura été à l'origine de nombreuses initiatives pour Feldbach. Il sût d'emblée enthousiasmer les jeunes (nombreux à l'époque) par ses idées innovantes. Ainsi sous son impulsion et en accord avec la commune une petite salle de réunion au sous-sol du presbytère fut aménagée avec accès de l'extérieur, côté église ; une porte remplaçant le soupirail existant. La commune payait les fournitures et un groupe de jeunes emmené par Kubler François et Vetter Maurice réalisait les travaux. Ce lieu de rencontre une fois achevé avec bonheur, très apprécié, rendait dès lors de précieux services. Et c'est lors d'une réunion du Foyer Rural, nouvellement crée en 1966 que dans cette salle on discutait ferme du sujet : Martina Chilba selon la vieille tradition. Un moment donné, le curé Deyber posait la question : « Si le 11 novembre était une fois un samedi ? » Coup d'œil sur l'agenda, surprise : en 1967, on y regarde deux fois, voilà le 11 novembre en effet le samedi. C'est à ce moment précis qu'est née la Martina Chilba nouvelle formule.

A l'époque à Masevaux et à Thann on avait lié la gastronomie à la fête, à Masevaux la tourte à la masopolitaine et à Thann, la poitrine farcie. Et cette idée nous séduisait. Alors les relations ont joué. Il s'est trouvé qu'à Masevaux le secrétaire général de la mairie s'appelaient Pierre Peter, un ami originaire de Riespach et à Thann le hasard a voulu que le gendre

d'une cliente de notre entreprise de menuiserie-ébénisterie dont les travaux importants étaient en cours, M. Hochner, horlogerie-bijouterie, présidait la société organisatrice et dès lors facilement joignable. Contacts pris pour en savoir plus, nos deux interlocuteurs nous conseillaient vivement de nous adresser à M. Pierre Steger, impresario à Dornach. Rendez-vous pris, nous débarquons un soir chez M. Steger qui nous accueillait cordialement, tout étonné par la délégation de Feldbach, ne pouvant s'empêcher de dire : « Je n'ai jamais traité d'une manifestation telle que vous la projetez avec le maire, l'adjoint, le curé et le directeur d'école secrétaire de mairie ! ». Et le courant a passé ; M. Steger, compétent, fort de vastes relations avec le monde des orchestres, nous monta sans tarder un programme de choix basé sur des orchestres de grande renommée, et rehaussé par des numéros artistiques. La clientèle visée était la famille. Certes en face des cachets annoncés le risque n'était pas mince, il fallait

imaginer un budget prévisionnel de toutes pièces.

Voyons le tout premier programme en novembre 1967 :

- 11 Nov. 20 h: Grand feu d'artifice. Bal animé par l'orchestre Arwin Schmitt (Radio Suisse) avec le concours de l'ensemble E.T.M. Klapperstein.

- 12 Nov. à partir de 15 h. Grand bal animé par l'orchestre Marcel Gérard de Sélestat avec les équilibristes Fratellos.

- 18 Nov. 20 h. Grand bal avec l'orchestre de la Radio Suisse Broadway Star + numéro de variété par « Fax » clown musical.

- 19 Nov. à partir de 15 h. Grand bal avec l'orchestre Marcel Gérard avec en soirée numéro du clown musical « Géraldino ».

Ce programme établi nous avons pris contact avec le Journal « L'Alsace » en vue du patronage qui à l'époque était de première importance. Grâce à un bon projet, au bon moment, le retour d'une ancienne tradition, je suis accueilli avec beaucoup de courtoisie par M. Schlumberger, chef du Service de publicité de l'Alsace à Mulhouse qui s'est montré particulièrement favorable à notre initiative. Ainsi grâce au concours des artisans locaux et des fournisseurs, les annonces, un ample rédactionnel sur la St Martin, une page entière du quotidien fut réservée à la fête de Feldbach, appuyées par la fourniture gratuite d'une centaine de grandes affiches. Bref, une couverture médiatique de gros calibre.

Parallèlement, il fallait organiser la cuisine, la grande innovation. En vue de constituer l'équipe des dames de la cuisine, un groupe de jeunes avait fait au préalable le tour des familles pour demander si on voulait bien participer à l'organisation de cette nouvelle forme d'animation du village, soit en s'engageant personnellement ou par l'offre de denrées pour la cuisine. Pour la petite histoire je tiens à rappeler un détail qui se révéla dé-



terminant : les jeunes démarcheurs avançaient que c'est Mr le Curé qui les envoyait...

Par ailleurs je me dois de souligner que c'était le mérite de Maria Schoepfer épouse de Lucien Dattler que revient indéniablement la formation de la première équipe de dames de la cuisine. Elle avait sûrement trouvé le ton, les paroles, la sensibilité adéquate, le doigté pour réussir cette grande première à Feldbach.

Grâce au rayonnement du Curé Deyber, membre fondateur de l'Association du Foyer Rural, jouant le jeu à fond et avec lequel nous nous entendions très bien, on ratisait large, toutes les forces vives sont mobilisées, totalisant 80 personnes engagées dans l'organisation (du jamais vu).

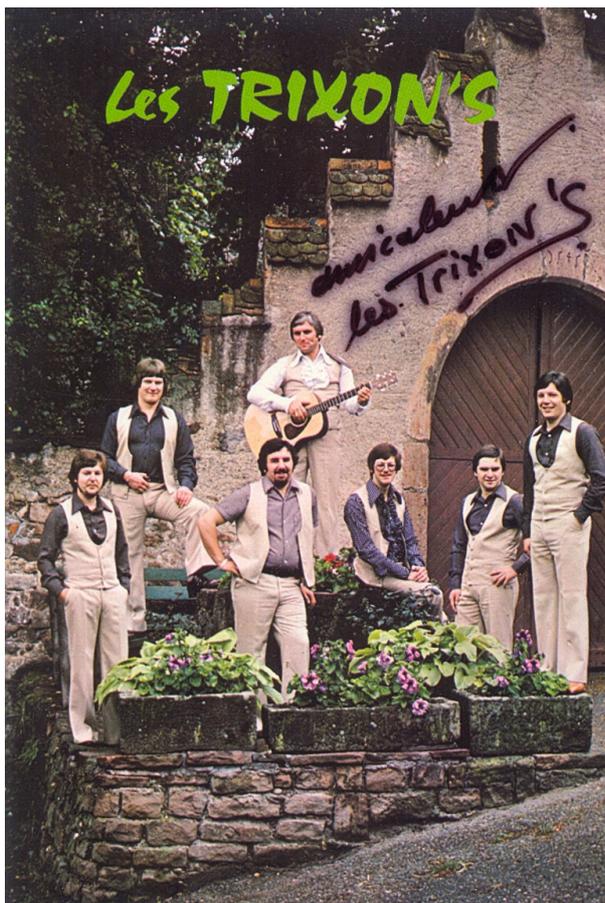
Le choix des escargots nous le devons à Charles Boeglin. Les copains de travail à Delle lui vantaient cette spécialité en vogue à Bourgoigne.

Germaine, pour sa part, aura vite fait de se distinguer par sa recette valant des bouchées à la reine de première qualité.

Et voici le 11 novembre 1967, la grande première a fait ses débuts sous un chapiteau chauffé, de dimensions modestes, monté en plein sur la rue nouvelle (d'Arveyres) logeant la place publique jusqu'aux abords du Foyer Rural dont le gros œuvre s'achève. La fête démarre sur les chapeaux de roues, en l'espace d'une petite heure le chapiteau est bondé, après que pour l'ouverture un magnifique feu d'artifice avait illuminé le ciel.

L'aventure a pris un envol, une folle ambiance est née, le défi est relevé, Feldbach crée une exception renouvelable tous les ans.

De 1967 à 1990 la fête se limitait à deux samedis plus la veille du 11 novembre qui valait longtemps un samedi soir. Cependant au fil des années le 11 nov. perdait du terrain, un nombre croissant de salariés travaillant en Suisse en était l'explication. Nous avons alors décidé de lais-



ser tomber le 11 pour ajouter un troisième samedi. Pour réduire le temps de barrage de la rue à 15 jours, il fut aussi décidé de monter la structure le samedi date de début de fête et de la démonter dimanche après le 3^{ème} samedi.

Comment est né le Sundgauer-nochmittag ?

En changeant radicalement de méthode d'organisation, le fait d'instaurer un prix d'entrée à payer par tout un chacun, pouvait être considéré, à juste titre, comme injuste envers les feldbachois.

C'est Paul Flota, lors d'une réunion, plaida pour une faveur vis-à-vis des habitants de Feldbach. Ainsi est né le Sundgauer-nochmittag, un dimanche après midi assurant une entrée gratuite aux feldbachois. L'idée s'avéra judicieuse, appréciée d'emblée par les nombreux adeptes de la danse du bon vieux temps. Ce moment particulièrement prisé, aura vite conquis une fidèle clientèle de toute la région. Notons que depuis quelques années un modeste prix d'entrée est demandé ; pour les feld-

L'évolution du cadre de la fête.

Il est dit quelque part que toute entreprise connaît par moment des difficultés. Le barrage de la rue nouvelle jusqu'au bâtiment du Foyer posait un problème de voisinage lié à l'accès d'une propriété privée, menaçait l'existence même de la fête. Conscient du danger, l'association du Foyer jeta son dévolu sur le verger des sœurs Stoecklin, propriétaires. Grâce aux pourparlers fructueux

menés par Charles Boeglin et le curé Deyber l'acquisition par le foyer a pu être réalisée le 3 octobre 1972 par acte notarié établi par Me Siffert d'Altkirch. Dès lors de gros travaux de terrassement furent entrepris pour en faire une place de fête, pose de tuyaux le long de la route, construction d'un mur de soutènement de façon à pouvoir monter un chapiteau, en limitant ainsi le barrage de la rue, laissant libre l'accès en question. Cette solution dura jusqu'en 1980 qui aura vu le dernier chapiteau. Rencontrant d'année en année plus de difficultés pour trouver un chapiteau haut de gamme exigé par la renommée de la fête, les loueurs rechignaient la pose sur un terrain dénivellé d'environ un mètre sur sa longueur. Alors compte tenu des travaux considérables, plancher à raccorder au Foyer et couverture, on en coupait des planches de Lucien, tous les soirs de la semaine précédant la fête, compte tenu du prix élevé de la location du chapiteau, l'idée de la construction d'un bâtiment en dur fit son chemin. Avec le même argent pour

location on pouvait rembourser un prêt. Décision prise, c'est Emile Ruetsch, sous l'égide du cabinet d'architecture Chauvet-Dietschy de Bartenheim, qui dressa les plans de la Halle de fête et le permis de construire fut obtenu sans trop de difficultés. Les entreprises adjudicataires des travaux firent diligence : Emmelin pour la maçonnerie, Dattler pour la charpente, Munzer électricité, etc. Pour la fête de novembre 1981 le gros œuvre était achevé, nous avions un toit fixe, mais on dansait sur un plancher provisoire en novopan. Nous avons alors imaginé un plan d'ensemble englobant la rue nouvelle, avec cloison contournant et surtout des éléments de charpente démontables, reliant les deux bâtiments Foyer – Halle. Couverte la première année par des bâches louées, expérience non concluante. Après l'achèvement de la construction de la Halle 1982-1983 nous avons investi dans l'achat de grandes plaques d'aluminium, pour la couverture de la partie démontable qui servent avantageusement depuis lors. Il est évident que cette opération d'envergure, osée, n'aurait pu se faire, sans l'existence au plan local, d'entreprises de charpente et de menuiserie, acquis à la cause. Grâce aux grandes portes sur façade vers la rue de la Halle, ouvertes à cette occasion, un grand complexe est créé permettant d'accueillir un millier de personnes. On se posait la question au début : Comment nos clients vont-ils accepter ce nouveau cadre, unique en son genre ? Eh bien, à la grande satisfaction des organisateurs c'est gagné. Il y a de l'espace, on peut circuler entre les deux salles, à l'entrée une place tel une cour d'honneur ; l'ambiance particulière de la Martina Chilba de Feldbach est appréciée, pour preuve l'édition 2011, la 45^{ème}, le succès fut encore au rendez-vous.

L'initiative risquée en 1967 était donc placée sous une bonne étoile et les résultats annuels de la fête durant ces 4 décennies, devises extérieures en quelque sorte, auront permis des avancées importantes, en faveur d'activités associatives, tout en do-



tant Feldbach d'une bonne capacité d'accueil dont peu de villages peuvent se targuer.

Notons aussi, que très souvent, le Foyer doté de moyens s'est substitué à la Commune : pour mémoire les annuités sur 20 ans de 62.000,- francs au titre de 2 emprunts pour la construction de la Halle de fête 1^{ère} tranche, condition acceptée par le Foyer, sinon le Conseil municipal de l'époque n'aurait pas donné son accord. Par ailleurs, le Foyer aura financé en dehors de la construction du bâtiment du Foyer son équipement, aura aussi participé au financement de certains aménagements à l'intérieur de l'église, etc....

Conclusions :

Notre grande manifestation d'automne aura connu bien des problèmes à résoudre à travers ces 44 années écoulées. Il aura fallu gérer des imprévus, corriger des erreurs, apaiser des problèmes de personnes, braver le passage de la Commission de sécurité de l'arrondissement et respecter les règles imposées, subir le mauvais temps : brouillard et verglas, rectifier des expériences non concluantes de tout ordre...

Mais après chaque étape, la réunion d'analyse, même parfois délicate, point par point, aura permis dans un esprit de franchise entre amis, de régler tout malentendu, d'améliorer progressivement l'organisation, d'adapter les méthodes, la stra-

tégie, d'acquérir un savoir faire incontestable.

Tout naturellement, la jeune génération s'est intégrée, a assuré la relève avec une parfaite identité de vue. Elle a su vaillamment prendre la mesure des problèmes et gère avec bonheur l'organisation de la manifestation phare le l'année. Bien sûr il y a eu durant ces longues années des démissions de membres compensées par des adhésions, allers et venus, mais le noyau est resté soudé. Cependant nous ne pourrions jamais oublier tous ces grands pionniers de la première heure, qui nous ont quittés pour l'au-delà, laissant un vide douloureux : le Curé Deyber, Boeglin Charles, Rederstorff Fernand, Schwaller Henri, Reinhardt Albert, Paul Erhard, Wieder Jean-Baptiste, Winterhalter Joseph et Christian, Dattler Lucien.

Les dames de la cuisine : Maria Rederstorff, Maria Dattler, Antoinette Stoecklin, Elise Jaegly, Alphonsine Winterhalter, Biechy Marie, Anne-Marie Dattler, Jeanne Berger.

Une pensée pieuse et un hommage particulier à eux. Nous leur devons une énorme reconnaissance.

Cette manifestation fête d'automne, bien différente d'autres, qui a fait connaître Feldbach au-delà de la région du Sundgau, si elle reste comme par le passé préservée de tout incident grave, si les organisateurs, sûrs d'être toujours assez nombreux, restent unis et très motivés,

SUR LES TRACES DU PASSE RECENT

par Albert DATTLER

s'ils sauront faire le bon choix des meilleurs orchestres, il est permis de croire que la Martina Chilba « marque Feldbach » aura encore de beaux jours devant elles.

C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

Grâce au rôle déterminant de M. Pierre Steger dans le choix des orchestres pendant une dizaine d'année, il était d'ail-

leurs devenu un grand ami, des ensembles de grand renom, parmi les meilleurs de l'époque, ont découvert tout étonné d'ailleurs de la taille de ce tout petit village, Feldbach au cœur du Sundgau d'à peine 400 habitants.

Pour ne citer que quelques uns venus d'horizons parfois lointains :

De Sélestat : Marcel Gérard, grande

vedette des premières années.

De Colmar : Hubert Bannwarth.

De Karlsruhe (Allemagne) : Les Flippers.

De Bailleul (région de Lille) : Les Caraïbes, ensemble féminin.

Et voici la liste intégrale qui a défilé au cours de ces 45 éditions :

Année					
1967	Arwin Schmitt	Marcel Gérard	Brodway Star		
	Numéros artistiques : ETM, Klapperstei, Equilibristes Fratellos				
1968	Marcel Gérard (2x)	Les Balladins			
1969	Marcel Gérard (3x)	La Jodl Doris de Winterthur			
1970	Jean Goetz	Marcel Gérard	Esmeralda	Théorème	
1971	Hubert Bannwarth	Freddy Muller	Pacific		
1972	Voburger	Golden Melody	Bannwarth		
1973	Hubert Bannwarth	Mallorys (2x)			
1974	Jean Goetz	Les Caraïbes	Mallorys	Swingers	
1975	Les Flippers	Médecine	Les Titans	Echo du Sundgau	Mallorys
1976	Hans Hingerl	Rivo Rivers	Franck Johns	Ray Show	México
1977	Rino Rivers	Les Karry Mann's	King Star	Frank Johns	
1978	Frank Johns	King Star	Rino Rivers	Valencia	Sundgauer Gruess
1979	Frank Johns	Rino Rivers	Trixons	Sundgauer Gruess	
1980	Rino Rivers	Roland Ebner	Franck Johns	Sundgauer Gruess	
1981	Rino Rivers	D'Lustiga Sundgauer	Rino Rivers	Roland Ebner	Frank Johns
1982	Rino Rivers	D'Lustiga Sundgauer	Franck Johns	Trixons	
1983	Rino Rivers	D'Lustiga Sundgauer	Acturus	Trixons	
1984	Térésina	Rino Rivers	Musique Carspach +	Trio Mulhousien	
1985	Trixons	Rino Rivers	Térésina	Roland Ebner	
1986	Rino Rivers	Térésina	Albert & Constant	Test 5	
1987	Energy (2x)	Rino Rivers	Albert & Constant	Rino Radio Show	
1988	Energy (3x)	Albert & Constant			
1989	Energy (3x)	Albert & Constant			
1990	Energy (3x)	Albert & Constant			
1991	Energy (3x)	Albert & Constant			
1992	Rino Rivers	Energy	Albert & Constant	Réflex	
1993	Rino Rivers	Energy	Albert & Constant	Réflex	
1994	Rino Rivers	Energy	Albert & Constant	Réflex	
1995	Rino Rivers	Energy	Albert & Constant	Réflex	
1996	Rino Rivers (2x)	Energy	Albert & Constant		
1997	Rino Rivers	Rino Radio Show	Night Orchestra	Energy	
1998	Rino Rivers (3x)	Rino Radio Show	Albert & Constant		
1999	Rino Rivers (2x)	Rino Radio Show	Challenger	Roland Ebner	
2000	Rino Rivers (2x)	Rino Radio Show	Challenger	Calypso	
2001	Challenger (2x)	Rino Rivers	Golden Mélodie		
2002	Challenger (2x)	Rino Rivers	Renckly		
2003	Challenger (2x)	Energy	Renckly		
2004	Challenger (2x)	Energy	Renckly		
2005	Challenger (2x)	Energy	Duo Colombo		
2006	Challenger	Energy	Rico Show	Les Deni's	
2007	Challenger	Energy	Rico Show	Les Deni's	
2008	Challenger	Energy	Rico Show	Les Deni's	
2009	Rico Show	Energy	Challenger	Les Deni's	
2010	Rico Show	Energy	Challenger	Les Deni's	
2011	Rico Show	Energy	Challenger	Les Deni's	

COMMUNIQUES ASSOCIATIFS



Reprise des cours à partir du 03 septembre 2012.

Renseignements et inscriptions :

Joëlle 03 89 40 42 72

Sylvie 03 89 40 73 47

Gym Step Aerobic

Raedersdorf : Lundi 19h30 / Jeudi 08h45

Mooslargue : Mardi 20h00

Feldbach : Vendredi 20h30

STEP

Raedersdorf : Lundi 20h30

Gym Aérobic - Renforcement musculaire (cuisses, abdos, fessiers

Stretching, etc.)

Animées et dynamiques de septembre à juin.

Sauf vacances scolaires

Travail avec matériel et musique.

Bâtons, ballons, flexiband, altères, bracelets lestés, etc.

pep's et forme

PILATES



Animatrices

et

instructrices

diplômées

Vieux Ferrette
Sondersdorf
Mooslargue

Contactez **Joëlle** 03 89 40 42 72

Attention ! Places limitées

PILATES La méthode Pilates est un ensemble d'exercices qui vise à améliorer le rendement musculaire. A travers un série d'exercices, on apprend à activer les muscles faibles et relâcher les muscles trop tendus pour équilibrer la musculature. C'est aussi une prise de conscience du corps, on apprend à isoler pour renforcer tout en allongeant les muscles. Objectif : crée un équilibre corporel en se centrant sur les régions de l'abdomen, du bassin. La posture, l'alignement approprié du corps et la respiration continuellement sollicités constituent la base de la technique Pilates. Il en résulte une amélioration de la force, de la souplesse, de la coordination et du maintien. La méthode peut être utilisée comme sport complet, comme complément à une autre activité sportive ou comme méthode de rééducation. De l'athlète de pointe au sédentaire désireux de retrouver la forme, tous peuvent profiter des bienfaits de l'entraînement Pilates.



Raedersdorf : Contactez **Sylvie** 03 89 40 73 47

Attention ! Places limitées

ZUMBA FITNESS: Envie de joie de vivre, de partage, de bouger sur des rythmes endiablés ? Venez nous rejoindre et vous amusez à votre rythme.

pep's et forme

Invitation



Vous êtes femme au foyer, vous exercez une activité professionnelle, vous êtes jeune, moins jeune, plus très jeune ; vous avez besoin de temps en temps de vous arrêter, de sortir du train-train quotidien.

Vous souhaitez rencontrer d'autres femmes, discuter, échanger vos expériences sur des questions auxquelles vous êtes confrontées dans votre vie ou votre foi.

Soyez les bienvenues.

Mardi 25 Septembre 2012

à Feldbach au Foyer Rural

L'accueil débutera à 13 H 30 et la rencontre aura lieu de 13 h 45 à 15 h 45

L'après-midi commence par un café et des gâteaux, suivi de l'exposé d'une intervenante sur un thème de la vie quotidienne, et d'un temps de questions

THEME :

La culpabilité, une ennemie qui vous ronge

Avec Mme Michèle BRUGNOLI

Ex-assistante sociale en région parisienne. Travaille avec son mari à Jeunesse en Mission, dans le cadre de la formation depuis plus de 20 ans. Auteur de deux livres, "Comment devenir l'amie de son mari" et "Comment amener un enfant à Christ", cette conférencière rejoint les femmes pour leur démontrer qu'on peut sortir de la solitude en surmontant culpabilités et craintes cachées.

Participation aux frais : 3 euros par personne

Une garderie gratuite est organisée sur place pour les 0-3 ans

La participation aux rencontres n'implique pas l'adhésion à l'association.

COMMUNIQUES ASSOCIATIFS

LE FOYER RURAL DE FELDBACH VOUS INVITE A LA



46^{ème}

MARTINI CHILBA

Programme

Samedi 03 novembre 2012

avec **RICO SHOW**



Samedi 10 novembre 2012

avec **ENERGY**



Dimanche 11 novembre 2012 à 15h

Sundgauer Nachmittag

avec **METZGER Denis**

entrée gratuite pour les habitants de Feldbach

Samedi 17 novembre 2012

avec **CHALLENGER**



et toujours nos spécialités culinaires: **bouchées à la reine et escargots**

LES INITIATIVES DU COEUR



Souvenir de notre lâcher de ballons organisé à l'occasion de la fête des rues.

Le gagnant, Joël Bubendorf de Ranspach-le-bas, a remporté le panier garni, son ballon a parcouru plus de 950 kilomètres pour arriver en Pologne !

RECOLTE DE DENREES AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR

Merci de réserver un bon accueil aux enfants qui viendront sonner à votre porte pour chercher des denrées alimentaires et des produits pour bébé !!
Vendredi 9 Novembre 2012 à partir de 17 heures



COMMUNIQUES



HIRSINGUE. Tél : 03.89.07.16.18

Des questions pour faire garder son enfant ,
Envie de garder des enfants ,
En faire sa profession, RENSEIGNEZ VOUS au

Maison de l'Enfance
7, rue des Ecoles

E-mail : ram.hirsingue@orange.fr



Programme des animations du Relais Assistantes maternelles de septembre et octobre 2012
Soyez les bienvenus (assistantes maternelles, parents) aux animations et réunions proposées par le Ram.

Animations à Hirsingue

Au Ram - Maison de l'enfance Hirsingue

Jeudi 13/09 : La rentrée du Ram
Mardi 25/09 : C'est la fête à la grenouille
Vendredi 05/10 : visite et pain
Jeudi 18/10 semaine du goût

Ateliers d'éveil à Ueberstrass au périsco- laire:

9h15 à 11h15

Mardi 23/10 : atelier culinaire
Petit-déjeuner dynamisant

Baby-gym à Riespach

Lieu : Sous-sol de l'école maternelle
de Riespach

Mardi 18/09
Mardi 16/10

Biluthèque

Jeudi 20/09
Mardi 16/10

Pensez à rapporter les jeux ou les livres de
la biluthèque lors des animations. Merci

Soirée à thème

Mardi 16 octobre 2012 - 20h

« Secouer un bébé ; risques et dangers...
Comment éviter d'en arriver là... ».

Proposé en partenariat par les trois Relais d'Assistantes
Maternelles d'Altkirch- Dannemarie et Hirsingue

Salle de la Communauté de Communes Quartier Plessier
ALTKIRCH

Ouvert à toutes personnes intéressées
A très bientôt

Denise Nussbaumer et Christelle Schwob

Le Vendredi 5 Octobre

Sortie Pain De 9h à 11 h /11h30

Rendez-vous chez Jean Luc pour une matinée découverte confection du pain et
dégustation des fruits de la ferme à HIRTZBACH



Ne pas oublier de vous inscrire aux activités occasionnellement ou à l'année. Merci

Dépistages des cancers :

prenez votre santé en main, faites-vous dépister !

Face à l'enjeu de santé publique que représente la lutte contre le cancer, l'Institut national du cancer et ses partenaires, parmi lesquels l'Assurance Maladie, s'investissent dans la prévention. Les programmes de dépistage qu'ils mettent en place représentent une réelle opportunité pour les personnes concernées, car plus un cancer est détecté tôt, plus il se soigne facilement, et plus les chances de guérison sont élevées.

Cancer du sein : le cancer féminin le plus fréquent

Parce qu'il reste longtemps asymptomatique, seule la radiographie régulière permet de déceler le cancer du sein et de le traiter à un stade précoce. Détectés tôt, 90% des cancers du sein sont guéris.

En Alsace, le dépistage organisé est coordonné par [l'Association pour le dépistage des maladies du sein. Tous les deux ans, l'Ademas invite les femmes](#) de 50 à 74 ans à effectuer une mammographie chez un radiologue agréé.

L'examen est intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie, sans avance des frais. En outre, il bénéficie systématiquement d'une double lecture des clichés qui améliore la performance du dépistage.

Cancer colorectal : un test simple et rapide

Le cancer colorectal est une tumeur de la muqueuse du côlon ou du rectum et survient en général chez des personnes de plus de 50 ans. Il est le deuxième cancer le plus fréquent et la deuxième cause de mortalité par cancer. Heureusement, grâce au dépistage et à l'amélioration des traitements, la mortalité décroît.

En Alsace, le dépistage est organisé par l'Association pour le dépistage du cancer colorectal (Adeca). Les personnes âgées de 50 à 74 ans sont invitées tous les deux ans à effectuer un test de dépistage. Le test, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, est simple et peut être réalisé à domicile.

Le frottis pour lutter contre le cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus est un cancer fréquent. Le dépistage chez les femmes âgées de 25 à 65 ans reste le meilleur moyen de lutter contre ce cancer. Le frottis est un examen rapide, simple et indolore. Grâce à lui, le cancer ne cesse de régresser.

Il est conseillé de réaliser deux frottis à un an d'intervalle. Si les résultats sont normaux, les frottis peuvent alors être espacés tous les trois ans.

Parlez-en à votre médecin.

Pour en savoir plus :

Ademas Alsace : 0 800 749 749 (numéro gratuit)

ou www.ademas-alsace.com

Eve : 800 749 749 (numéro gratuit) ou www.eve.asso.fr

Adeca : 03 89 12 70 13 ou www.adeca-alsace.fr

Institut national du cancer : www.e-cancer.fr

Améli santé : www.ameli-sante.fr

Cancer du sein : Octobre rose, mois du dépistage

Vous êtes une femme, vous avez 50 ans ou plus, vous souhaitez prendre votre santé en main ? Faites un geste pour vous et vos proches : effectuez une mammographie.

Le cancer du sein est le cancer féminin le plus fréquent. Pourtant, en Alsace, seulement 59% des femmes concernées se font dépister.

La palpation des seins ne suffit pas. La mammographie permet de repérer des anomalies radiologiques très tôt, avant même l'apparition de certains signes cliniques (douleur, boule, *écoulement...*).

Un dépistage précoce permet de guérir 90% des cancers du sein.

Le dépistage organisé du cancer du sein, c'est :

Simple

Tous les deux ans, si vous avez entre 50 et 74 ans, vous recevez un courrier de l'Ademas Alsace vous invitant à effectuer une mammographie de dépistage. Il vous suffit alors de vous rendre chez un des radiologues agréés.

Rassurant

Faire une mammographie tous les deux ans permet de vérifier que tout va bien. 96 % des femmes repartent rassurées et les autres sont traitées plus facilement.

Une qualité de diagnostic optimale

Toutes les mammographies jugées normales font l'objet d'une seconde lecture par un deuxième radiologue.

Pris en charge à 100%

Sur présentation de l'invitation envoyée par l'Ademas Alsace et de votre carte Vitale, vous bénéficiez d'une prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance des frais.

COMMUNIQUES

Vitaminez votre temps libre avec APALIB'

De plus en plus de personnes ont la volonté de rester actives et dynamiques pendant leur temps libre. C'est aussi votre cas ? Alors rejoignez un des 400 clubs de loisirs proposés par l'association APALIB', présente dans tout le Haut-Rhin. Les activités sont animées par des bénévoles compétents, passionnés, et formés, avec un seul mot d'ordre : le bien-être. Il y a forcément une activité qui vous plaira, près de chez vous !



- ✓ Des activités de maintien en forme, physique et psychique : gym douce, yoga, Taï-Chi, balades, randonnées marche nordique, ateliers mémoire, anglais, ...
- ✓ Des cours d'informatique, d'initiation à Internet, à la photo numérique, ... pour être en phase avec les technologies actuelles
- ✓ Des activités artistiques comme la peinture, la broderie, le patchwork, ... pour développer votre sens de la créativité
- ✓ Sans oublier les jeux de société, les sorties et voyages, les conférences et spectacles, la musique et le chant... pour passer d'agréables moments au sein d'un groupe convivial, tout simplement.

N'hésitez pas à demander le catalogue complet des animations ou à le consulter en ligne : animations.apalib.fr

Il est toujours temps de vous inscrire !

Plus de renseignements :

- La Maison du Temps Libre
16 rue Engel Dollfus 68200 Mulhouse
03 89 42 05 24
- L'Espace Bel Age
14 rue Berthe Molly 68000 Colmar
03 89 23 23 02

Devenir animateur bénévole

Vous avez une passion, un don ou tout simplement un centre d'intérêt que vous souhaitez partager ?

Montez votre propre club et devenez-en animateur avec le soutien de l'équipe d'animateurs d'APALIB' !

Caroline LEBON est à votre écoute pour réaliser votre projet : 03 89 42 05 24

Semaine Bleue Nationale 2012

Journée Départementale des Retraités et Personnes Agées

Thème : «L'utilité des actions d'animation dans l'art de bien vieillir»

Judi 18 octobre 2012 - 14 h 30
Salle du Hangar - Kingersheim



sur réservation

Carif.

C DERPA
Comité Départemental des Retraités
et Personnes Agées du Haut-Rhin

www.cg68.fr - tél. 03 89 30 67 83

Conseil Général
Haut-Rhin

Semaine Bleue Nationale 2012
Journées « portes ouvertes »

Bien Vivre En EHPAD

(ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES)

Güat Lawa Im Altersheim!

du 15 au 21 octobre 2012



Carif.

C DERPA
Comité Départemental des Retraités
et Personnes Agées du Haut-Rhin

Programme :
www.solidarité.cg68.fr
coderpa@cg68.fr

Conseil Général
Haut-Rhin

BIP Connect

Téléassistance

Et s'il arrivait quelque chose...?



Un simple BIP pour être connecté
à son entourage à tout moment

Téléassistance

La téléassistance :
vivre sereinement en gardant
le contact avec ses proches

L'avancée en âge, un handicap passager ou durable,
une maladie, peuvent compliquer la vie à domicile.
L'entourage s'inquiète rapidement et l'on commence à vivre
avec ce questionnement « Et si un jour il arrivait quelque chose ? »
La téléassistance permet de retrouver confiance et sérénité,
car quelqu'un sera toujours là, prêt à intervenir, au cas où...

BIP Connect

Téléassistance

www.bip-connect.fr

« Mon mari n'entend plus bien, et moi je perds parfois
l'équilibre. Avant, je n'osais plus monter à l'étage :
si j'étais tombée, Georges ne m'aurait pas entendue. Avec mon
médaillon, je n'ai plus peur. » Nicole de Colmar

« Ma fille s'inquiète toujours pour moi, parce que je vis seul
maintenant. Depuis que j'ai le BIP, elle sait que s'il m'arrive quelque
chose, la centrale l'écoute et la prévient de suite. Et c'est vrai que moi
aussi, je suis rassuré ! » Paul de Guebwiller

Les avantages de BIP Connect

Un sentiment de sécurité

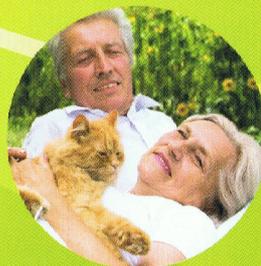
- Une réponse 24h/24 et 7j/7
- L'entourage est prévenu en priorité, les urgences qu'en cas de réelle nécessité
- Les opérateurs sont des professionnels formés

Une technologie avancée

- La garantie d'un équipement régulièrement contrôlé et testé par des professionnels
- Du matériel qui peut être adapté en cas de handicap

Des aides financières possibles

- L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation de Compensation Handicap (PCH),
- Une déduction ou crédit d'impôts de 50% (selon la législation en vigueur)
- La participation de mutuelles, assurances ou autres organismes



BIP Connect

Téléassistance

Le système de téléassistance BIP Connect est proposé par :

DomTech

52 rue Jacques Mugnier - 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 31 54 32

www.bip-connect.fr

Votre contact :

Daniel Boetsch

52 rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse

Tel: 03 89 31 54 32

Port : 06 79 16 69 29

dboetsch@domtec.org

SECURITE ROUTIERE

BON A SAVOIR

LE NOUVEAU RADAR EST ARRIVE

Le radar nouveau est arrivé...plus discret et plus performant !

Comment fonctionne-t-il ?

Dans chaque sens, on découvre d'abord un radar pédagogique qui affiche en haut d'un mât la vitesse à laquelle roule le véhicule qui arrive.



Quelques centaines de mètres plus loin, une discrète borne cylindrique grise flashe l'arrière des véhicules qui viennent de passer en infraction.



Ce nouveau modèle de cinémomètre fixe, installé en retrait de la route, est beaucoup plus difficile à voir que les anciennes cabines. La technologie ne cessant de faire des progrès, ce dispositif est qualifié de discriminant car il flashe aussi bien les voitures que les camions et les motos, en prenant en compte, pour les poids lourds, la limitation de vitesse spécifique. Il est également capable de distinguer les allures de plusieurs véhicules arrivant de front, au kilomètre/heure près.

Autre nouveauté : ce radar n'est désormais plus précédé du fameux panneau avertisseur, mais seulement du radar pédagogique. Rien n'annonce donc aux conducteurs la sanction potentielle à venir. Ce système enregistre la vitesse du véhicule qui approche et l'affiche instantanément sur un panneau lumineux.

Il doit donc inciter à lever le pied.

Un rattachement à la Com.Com du Jura Alsacien se profile à l'horizon.

Ci-dessous leur programme culturel pour l'année à venir:



SPECTACLES

28 sept. 2012 **Le Sundgau raconté aux enfants** CONFÉRENCE

5 oct. 2012 **Moulins à paroles** THÉÂTRE

30 nov. 2012 **Molière dans tous ses éclats** THÉÂTRE MUSICAL

1 déc. 2012 **Où c'est que je vais crêcher cette nuit?** THÉÂTRE

8 déc. 2012 **Où c'est que je vais crêcher cette nuit?** THÉÂTRE

25 jan. 2013 **Les éclaireurs** FILM DOCUMENTAIRE

1 fév. 2013 **Toréadors** THÉÂTRE

8 mars 2013 **Maintenant !** THÉÂTRE

24 mars 2013 **Concert de harpes celtiques** APÉRO-CONCERT

7 avril 2013 **Touaregs, rencontres aux portes du désert** FILM DOCUMENTAIRE

3 mai 2013 **Rag'n Boogie** CONCERT DE PIANO

7 juin 2013 **Liz Rewa** CONCERT DE PIANO



Sachez qu'un programme complet est à votre disposition à la mairie

EXPOSITIONS en libre accès

Du 4 au 27 septembre 2012 **Romain Burgy** PEINTURE

Du 2 au 30 octobre 2012 **Association Ayan Mongolie** PHOTOGRAPHIES

Du 5 au 29 novembre 2012 **Didier Schandelmeyer** VÉHICULES DE POMPIERS

Du 4 au 28 décembre 2012 **Paivi Naudin** PEINTURE

Du 4 au 28 mars 2013 **Anne Schrutt** PEINTURE

Du 3 au 26 avril 2013 **Association Au Tour de la Terre** CÉRAMIQUE

Du 1 au 12 mai 2013 **Atelier du Patchwork de Ferrette** PATCHWORK

Du 14 au 30 mai 2013 **Joseph Litzler** PEINTURE

Du 4 au 20 juin 2013 **Lise Rewa** PEINTURE

Du 25 juin au 28 juillet 2013 **Jean-Paul Girard** PHOTOGRAPHIES

Du 2 au 28 août 2013 **Gerhard Hartmann** PHOTOGRAPHIES

Du 3 au 27 septembre 2013 **Association Imaginarium** PEINTURE

Retrouvez à nouveau le site Internet de la commune !



Vous pourrez découvrir au fil des clics une information utile et pratique.

Nous restons bien évidemment à l'écoute de toutes vos suggestions ou propositions pour améliorer le fonctionnement et le service du site Internet de Feldbach !

Associations et entreprises du village, n'hésitez à nous envoyer un texte de présentation agrémenté d'une photo ou d'un logo.

Par courriel

webmaster.feldbach@gmail.com

ou

mairiedefeldbach@wanadoo.fr



www.feldbach.fr

BLOC NOTES

2 septembre	Reprise Gym Step Aérobic	Feldbach	Foyer rural
12 septembre	Don du sang	Bisel	Salle polyvalente
11 au 16 septembre	« Opération Brioches »	Canton	
30 septembre	Fin Expo « Passion et Résurrection »	Feldbach	Eglise
15 au 21 octobre	Semaine Bleue nationale Portes Ouvertes		EHPAD
18 octobre	Journée départementale Retraités Personnes âgées	Kingersheim	Salle du Hangar
27 octobre	Collecte déchets dangereux	Bisel	
	Passage à l'heure d'hiver		
28 octobre	Repas Carpes Frites de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	Feldbach	Halle des Fêtes
11 novembre	Cérémonie commémorative au Monument aux morts	Feldbach	
3,10,11,17 novembre	46 ^{ème} Martini Chilba	Feldbach	Halle des Fêtes
9 novembre	Récolte de denrées au profit des « Restos du cœur »	Feldbach	
1 décembre	Marché de Noël	Feldbach	Halle des Fêtes



**Le prochain Echo de Feldbach n°61
devrait paraître aux alentours du**

12 décembre 2012

**Faites nous parvenir vos communiqués
jusqu'au 3 décembre 2012**

à

mairiedefeldbach@wanadoo.fr



Voici un échantillon de ce que nous avons pu découvrir cet été aux abords de nos maisons.....



un réel régal pour nos yeux !



Recherché,



Nature,

Classique,...



Merci à ceux qui y mettent tant de passions...



Et encouragement pour les autres...



Eh oui, une erreur s'y est glissée, il y a un intrus parmi toutes ces belles photos, l'une d'entre elle a été prise ailleurs qu'à Feldbach, et pour la plupart d'entre vous, vous passez devant au moins une fois par semaine, l'avez-vous reconnue ???

Réponse : La dernière photo du bas, elle a été prise devant le Leclerc